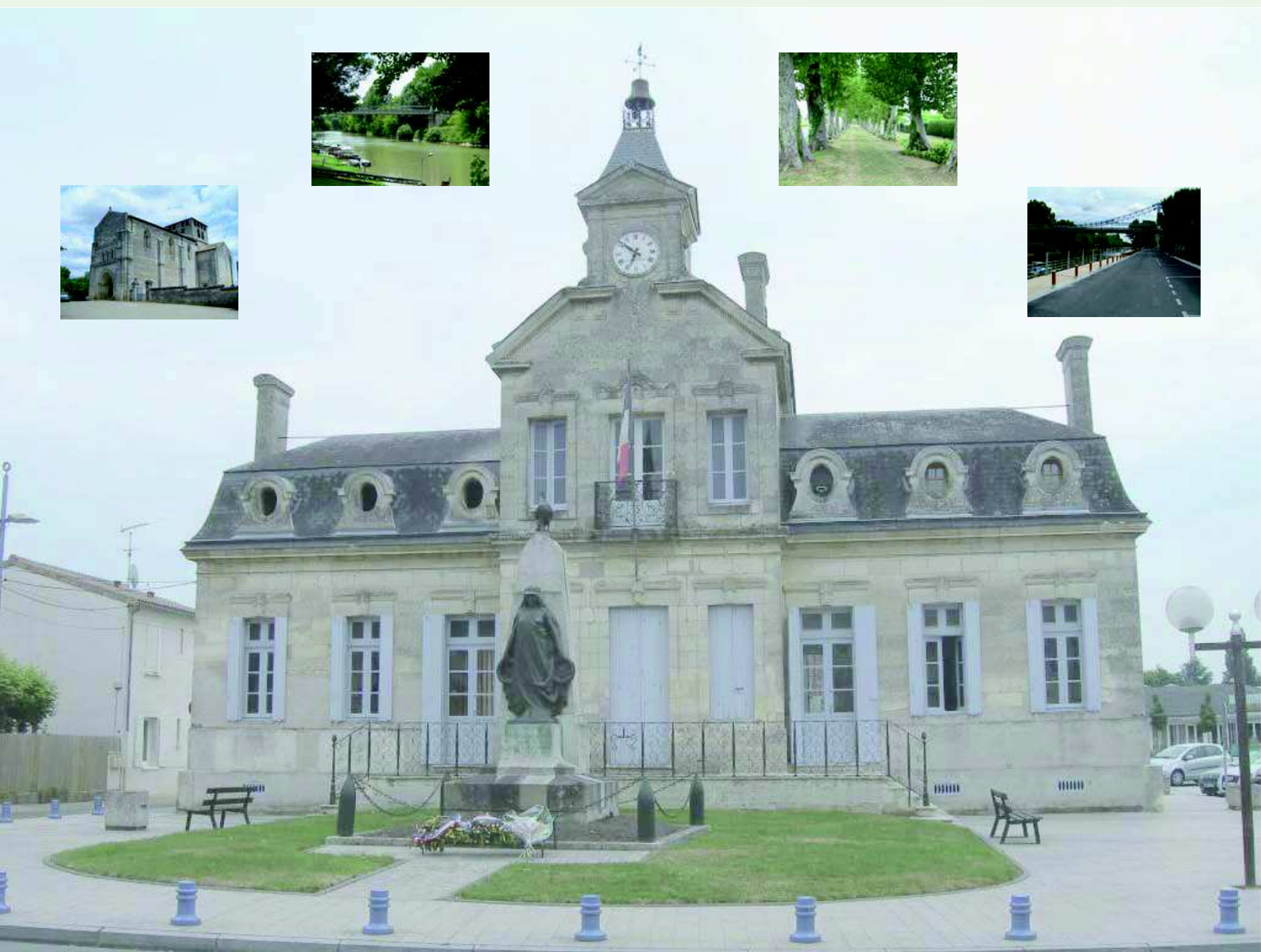




Etude de circulation et élaboration du Plan local des déplacements



Fiches actions Fiches opérationnelles

ATTESTATION DE CONTROLE

	IRIS conseil REGIONS 1, rue Georges Clémenceau 33150 CENON Tél : 05 56 68 20 31 / Fax : 05 56 20 42 76	
<u>Intitulé :</u>	Étude de circulation et Élaboration du Plan Communal des Déplacements	
<u>Type d'étude :</u>	Trafic-Déplacements	
<u>Phase d'étude:</u>	Phase 3 Propositions d'aménagement pour la variante retenue	
<u>N° affaire :</u>	BX165_33	
<u>Affaire suivie par:</u>	Xavier FILLIATRE	

Contrôle du dossier

	NOM	FONCTION	DATE	SIGNATURE
Dressé par				
Vérifié par				
Approuvé par				

Thématique

Fiche action : outils

Fiche opérationnelle : réalisation

Améliorer la lisibilité des espaces traversés

Fiche action n°1 - Extension de la zone agglomérée

Fiche opérationnelle n°1.1. - Route de Guîtres

Fiche opérationnelle n°1.2. - Route de Coutras

Fiche opérationnelle n°1.3. - RD674, traverse de bourg

Fiche opérationnelle n°1.4. - RD22, Avenue de l'Europe

Fiche opérationnelle n°1.5. - RD22E2, Route de Bossuet

Fiche opérationnelle n°1.6. - Route de Paris

Fiche action n°2 - Création de zones 30

Fiche opérationnelle n°2.1. Généralisation à Pinaud

Fiche opérationnelle n°2.2. Création sur l'hypercentre

Fiche action n°3 - Création de zones de rencontre

Fiche opérationnelle n°3.1. Secteur des quais

Fiche opérationnelle n°3.2. Rue Marie Curie

Fiche opérationnelle n°3.3. Route de la gare

Fiche opérationnelle n°3.4. Rue du Général Cluzeau

Fiche opérationnelle n°3.5. Chemin des Gravières

Fiche action n°4. Jalonnement du réseau viaire

Fiche opérationnelle n°4.1. Route de Savignac

Sécuriser les flux de circulation

Fiche action n°5 - Sécuriser les traverses de bourg

Fiche opérationnelle n°5.1. - Bossuet

Fiche opérationnelle n°5.2. - Goizet

Fiche opérationnelle n°5.3. - Entrée Ouest de Saint-Denis-de-Pile

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°6 - Créer un maillage cyclable utilitaire

Fiche opérationnelle n°6.1. - Liaison Centre-ville <> gare par les quais

Fiche opérationnelle n°6.2. - Liaison Centre-ville <> gare par les quartiers

Fiche opérationnelle n°6.3. - Liaison Centre-ville <> quartiers nouveaux

Fiche opérationnelle n°6.4. - Liaisons Barail des Jais <> Château de Bomale

Fiche opérationnelle n°6.5. - Liaison Barail des Jais <> Chemin des Gravières

Fiche opérationnelle n°6.6. - Plan de jalonnement

Fiche opérationnelle n°6.7. - Stationnement des vélos

Fiche action n°7 - Créer un maillage piéton accessible

Fiche opérationnelle n°7.1. - Liaison Grand Frappe <> Centre-ville

Fiche opérationnelle n°7.2. - Liaison Centre-ville <> gare par les quais

Fiche opérationnelle n°7.3. - Liaison Centre-ville <> gare par les quartiers

Fiche opérationnelle n°7.4. - Liaison Centre-ville <> quartiers nouveaux

Fiche opérationnelle n°7.5. - Liaison Barail des Jais <> Château de Bomale

Fiche opérationnelle n°7.6. - Liaison Barail des Jais <> Chemin des Gravières

Fiche action n°8 - Créer un itinéraire cyclable de loisir

Fiche opérationnelle n°8.1. - Boucle dyonisienne

Fiche opérationnelle n°8.2. - Plan de jalonnement

Gérer le stationnement communal

Fiche action n°9 - Optimiser les usages du stationnement

Fiche opérationnelle n°9.1. - Arrêts-minute en Centre-ville

Fiche opérationnelle n°9.2. Jalonnement des parcs existants

Fiche opérationnelle n°9.3. Création d'un parking sur le secteur de Bomale

Fiche opérationnelle n°9.4. Création d'un parking au Nord du bourg

Fiche action n°10 - Mettre aux normes les places réservées aux personnes handicapées

Fiche opérationnelle n°10.1. - Places à mettre aux normes

Favoriser les modes de déplacement alternatifs

Fiche action n°11 - Mettre en oeuvre des mesures incitatives

Fiche opérationnelle n°11.1. - Création d'une aire de covoiturage

Fiche opérationnelle n°11.2. - Arrêts de bus à créer prioritairement sur la commune

Fiche opérationnelle n°11.3. - Mise en place d'un PDE sur le SMICVAL

Fiche action n°1- Extension de la zone agglomérée

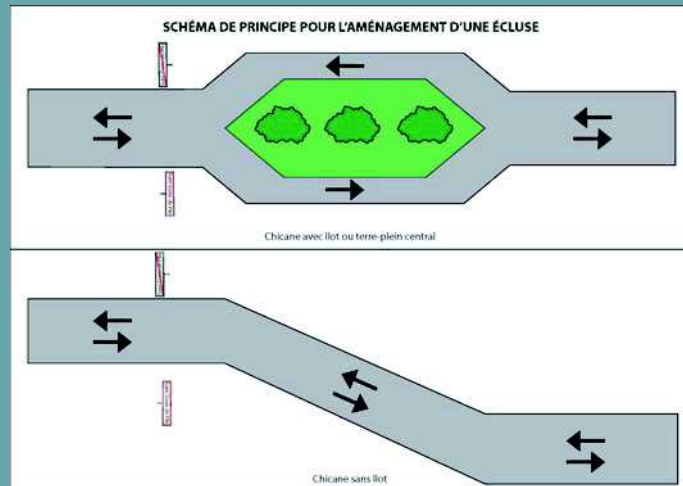
Fiches opérationnelles :

- 1.1. Route de Guîtres
- 1.2. Route de Coutras
- 1.3. RD674, traverse de bourg
- 1.4. RD22, Avenue de l'Europe
- 1.5. RD22E2, route de Bossuet
- 1.6. Route de Paris

Effets attendus :

- Amélioration de la lisibilité de l'espace traversé
- Réduction des vitesses
- Désenclavement des lieux-dits
- Réduction du risque d'accidents pour les modes doux
- Favoriser la transversalité Est/Ouest

Aménagements-type :



Aménagement de chicanes pour créer un « effet-de-porte »



Exemple de chicane double sans îlot



Chicane avec îlot central en entrée d'agglomération



Aménagement paysager en entrée d'agglomération

Indicateurs d'évaluation :

- Vitesses pratiquées
- Accidentologie
- Flux de modes doux

Améliorer la lisibilité des espaces traversés

Fiche action n°1 - Extension de la zone agglomérée

Fiche opérationnelle n°1.1. - Route de Guîtres

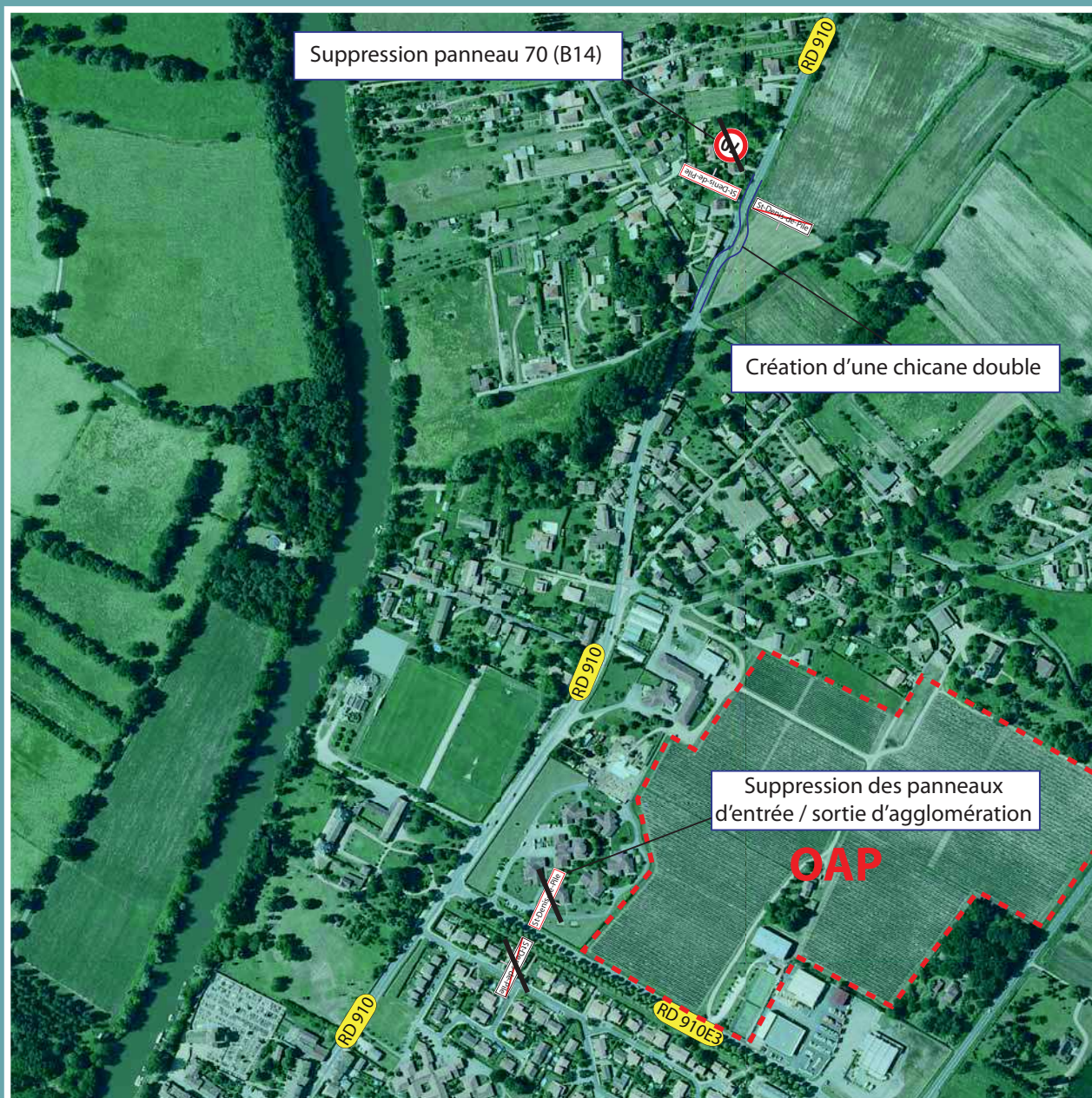
Action :

- Etendre la limitation de vitesses à 50km/h jusqu'à Chaptit
- Créer une chicane double en entrée d'agglomération
- Supprimer les panneaux existants Avenue de la Liberté

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile
Conseil Général de la Gironde

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Court terme
- Les panneaux à supprimer devront l'être une fois la limite d'agglomération étendue au Nord sur la RD 674 (Route de Coutras)

Estimation sommaire des dépenses :

25 150 € H.T.

Améliorer la lisibilité des espaces traversés

Fiche action n°1- Extension de la zone agglomérée

Fiche opérationnelle n°1.2. - Route de Coutras

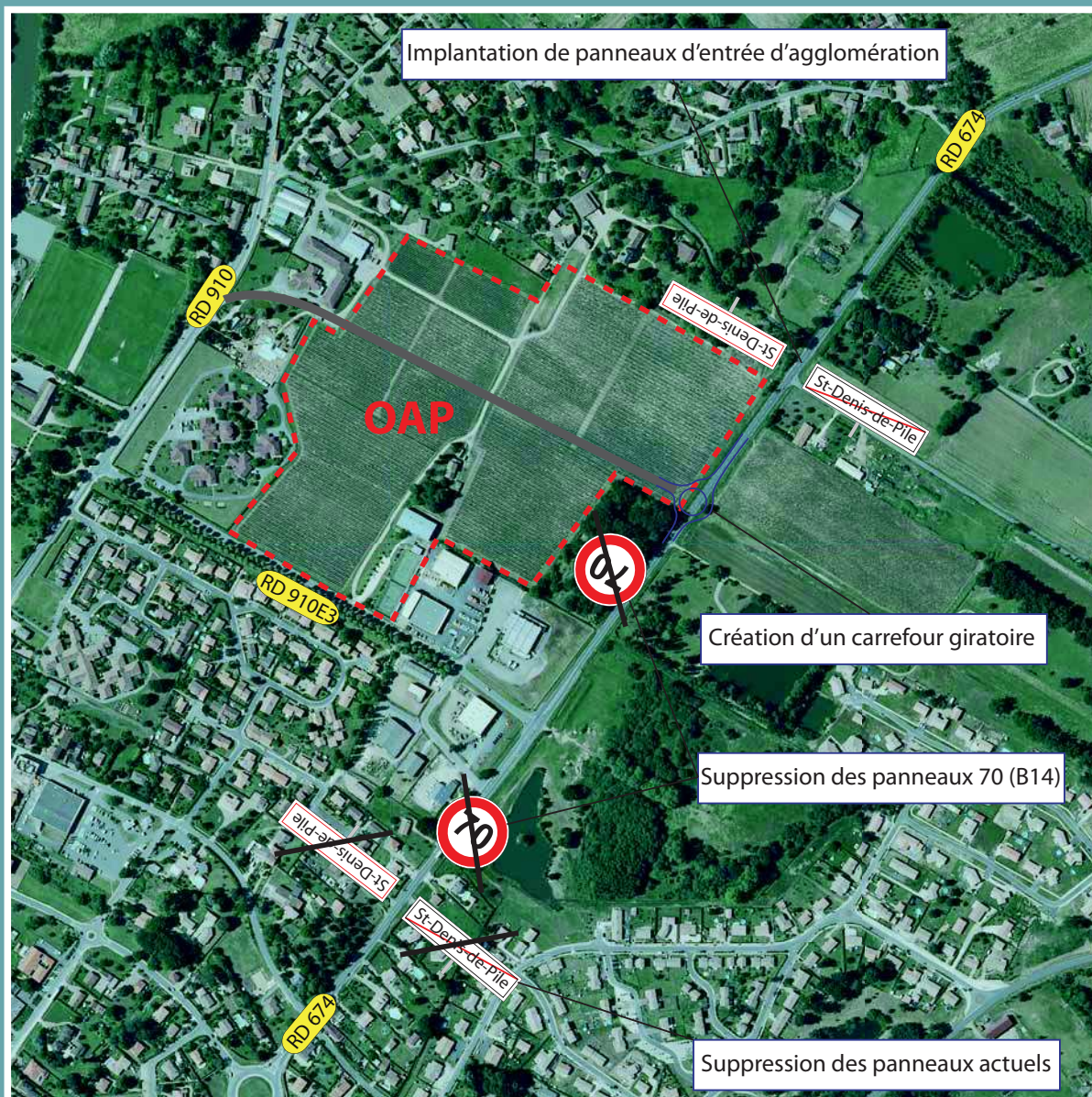
Action :

- Etendre la limitation de vitesses à 50km/h jusqu'à la Route de Lia Martin
- Créer une chicane avec îlot central en entrée d'agglomération
- Supprimer les panneaux existants Route de Coutras

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile
Conseil Général de la Gironde

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Court terme
- Les panneaux à supprimer devront l'être une fois la limite d'agglomération étendue au Nord sur la RD 910 (Route de Guîtres)

Estimation sommaire des dépenses :

15 400 € H.T.

Améliorer la lisibilité des espaces traversés

Fiche action n°1- Extension de la zone agglomérée

Fiche opérationnelle n°1.3. - RD674, Traverse de bourg

Action :

- Renforcement du caractère urbain par un traitement paysager
- Création d'un carrefour giratoire urbain
- Implantation de cheminements doux côté Est
- création d'un carrefour giratoire entre la RD674 et la RD910e3
- Suppression de la zone 70
- Implantation d'un carrefour à feux pour favoriser les traversées piétonnes et réguler la vitesse

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile
Conseil Général de la Gironde

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Moyen terme
- La zone 70 devra être supprimée après la création des cheminements doux

Estimation sommaire des dépenses :

1 444 300 € H.T.

Améliorer la lisibilité des espaces traversés

Fiche action n°1- Extension de la zone agglomérée

Fiche opérationnelle n°1.4. - RD22, Route de l'Europe

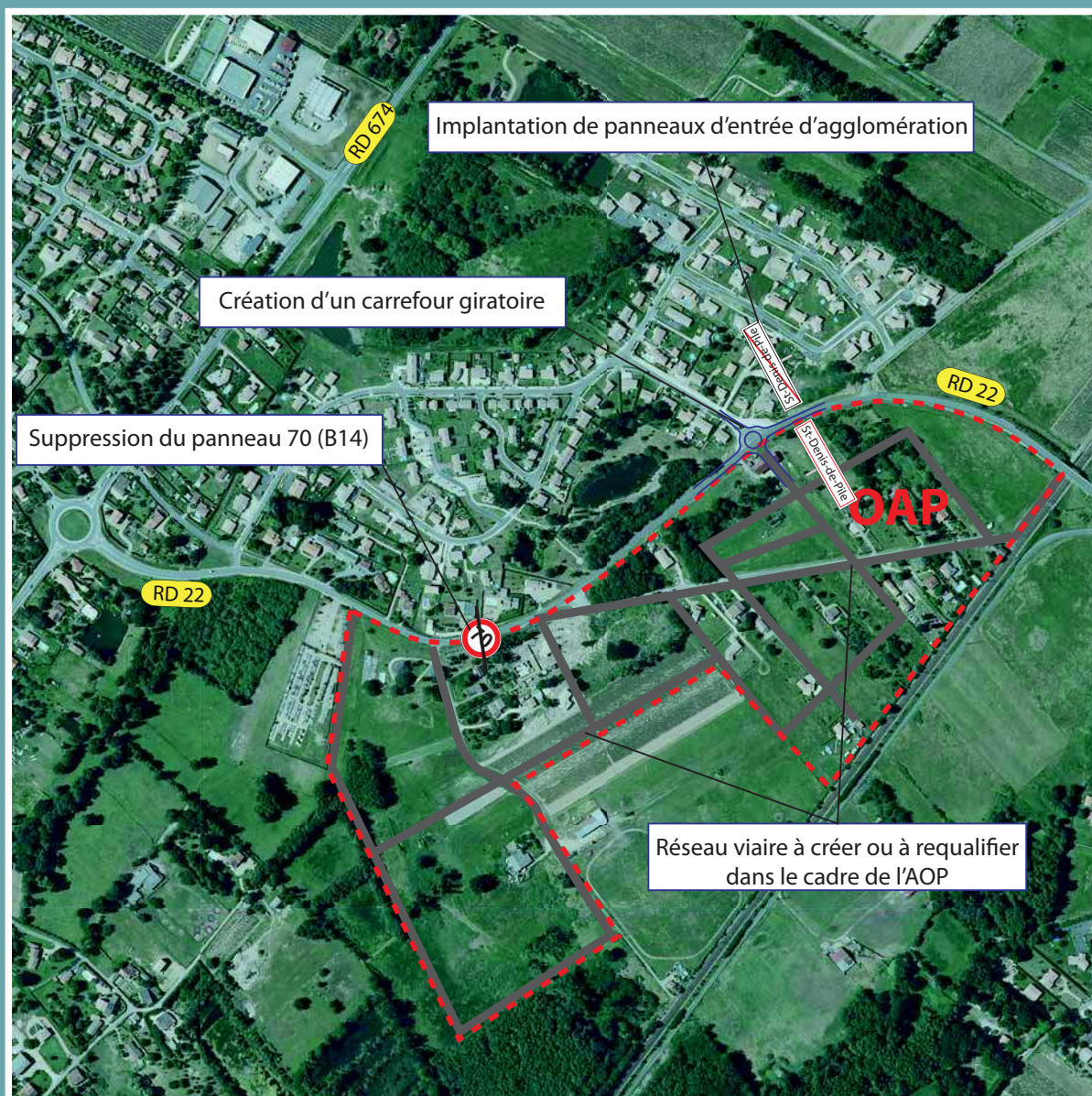
Action :

- Etendre la limitation de vitesses à 50km/h jusqu'à l'Avenue Georges Brassens
- Implantation d'une giratoire (effet de porte et desserte des quartiers)
- Supprimer la zone 70

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile
Conseil Général de la Gironde

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Moyen / Long terme
- Aménagement du carrefour giratoire parallèlement à la mise en oeuvre de l'AOP

Estimation sommaire des dépenses :

400 250 € H.T.

Améliorer la lisibilité des espaces traversés

Fiche action n°1- Extension de la zone agglomérée

Fiche opérationnelle n°1.5. - RD22E2, Route de Bossuet

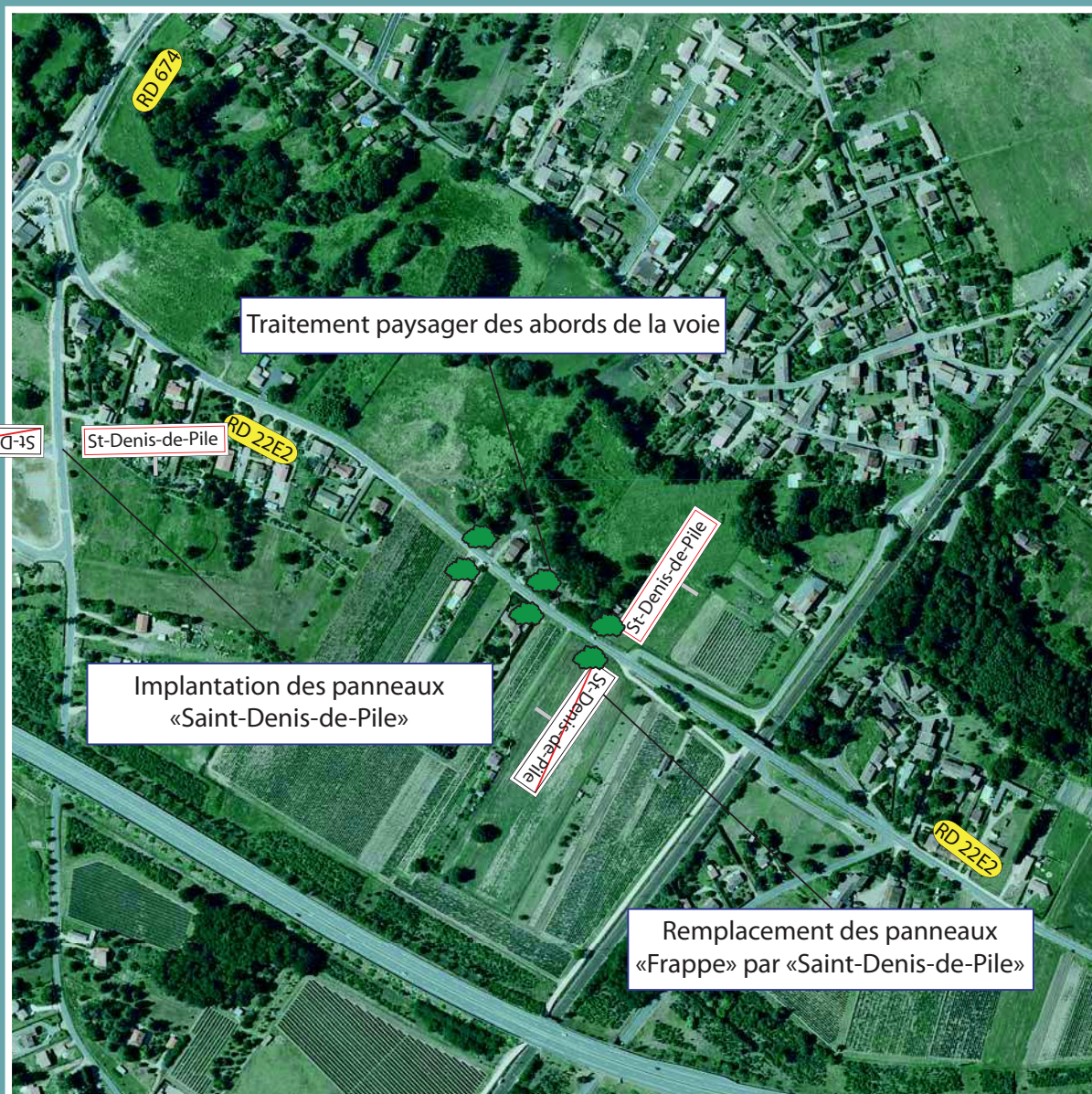
Action :

- Remplacer les panneaux «Frappe» par «Saint-Denis-de-Pile»
- Implanter les panneaux «Saint-Denis-de-Pile» sur la Route de Saint Emilion
- Créer une chicane avec îlot central en entrée d'agglomération

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile
Conseil Général de la Gironde

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Court terme
- Les panneaux «Saint-Denis-de-Pile» seront à implanter une fois la zone agglomérée étendue sur la RD 674 et sur la RD 910

Estimation sommaire des dépenses :

2000 € H.T.

Améliorer la lisibilité des espaces traversés

Fiche action n°1 - Extension de la zone agglomérée

Fiche opérationnelle n°1.6. - RD910, Route de Paris

Action :

- Remplacer les panneaux «Frappe» par «Saint-Denis-de-Pile»
- Déplacer les panneaux existants «Saint-Denis-de-Pile»
- Créer un aménagement paysager en entrée d'agglomération

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile
Conseil Général de la Gironde

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Court terme
- Les panneaux «Saint-Denis-de-Pile» à déplacer remplaceront ceux de Frappe et constitueront la nouvelle entrée d'agglomération

Estimation sommaire des dépenses :

1 900 € H.T.

Fiche action n°2 - Création de zones 30

Fiches opérationnelles :

- 2.1. Généralisation de la zone 30 à Pinaud
- 2.2. Création d'une zone 30 sur l'hyper-centre

Effets attendus :

- Hiérarchisation de la voirie
- Réduction des vitesses
- Favorisation de la vie locale sur la circulation
- Intégration des cycles à la circulation automobile
- Réduction du risque d'accidents pour les modes doux

Aménagements-type :

Article R.110-2 du Code de la Route

«**Zone 30** : Section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers.

Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Toutes les chaussées sont à **double sens pour les cyclistes**, sauf dispositions différentes.

Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de **façon cohérente** avec la limitation de vitesse applicable.



B30



B51



Chicanes



Carrefours surélevés / Plateaux / Priorité à droite

DES OUTILS POUR RÉDUIRE LA VITESSE

- Réduction de la largeur des voies,
- Priorités à droite,
- Plateaux surélevés,
- Coussins berlinois,
- Chicanes,
- Ecluses....



Coussins Berlinois

Indicateurs d'évaluation :

- Vitesses pratiquées
- Accidentologie
- Flux de modes doux
- Animation locale

Fiche action n°2 - Création de zones 30

Fiche opérationnelle n°2.1. - Généralisation de la zone 30 à Pinaud

Action :

- Etendre la zone 30 sur l'ensemble du secteur de Pinaud
- Implantation d'un plateau surélevé pour contraindre les vitesses Sur le carrefour Chemin des Gravières / Route de la gare

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Court terme

Estimation sommaire des dépenses :

40 700 € H.T.

Fiche action n°2 - Création de zones 30

Fiche opérationnelle n°2.2. - Création d'une zone 30 sur l'hyper-centre

Action :

- Créer une zone 30 sur l'hyper-centre
- Implantation de 2 plateaux surélevés sur la RD 910
- Implantation de 4 coussins berlinois Avenue du Général de Gaulle

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Court terme

Estimation sommaire des dépenses :

123 800 € H.T.

Fiche action n°3 - Création de zones de rencontre

Fiches opérationnelles :

- 3.1. Création d'une zone de rencontre sur le secteur des quais
- 3.2. Création d'une zone de rencontre Rue Marie Curie
- 3.3. Création d'une zone de rencontre Route de la Gare
- 3.4. Création d'une zone de rencontre Chemin des Gravières

Effets attendus :

- Hiérarchisation de la voirie
- Réduction des vitesses
- Favorisation de la vie locale
- Réduction du risque d'accidents pour les modes doux
- Possibilité pour les piétons de cheminer sur la voirie

Aménagements-type :

Article R.110-2 du Code de la Route

« **Zone de rencontre** : section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers.

Dans cette zone, **les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.**

La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à **double sens pour les cyclistes**, sauf dispositions différentes.

Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de **façon cohérente** avec la limitation de vitesse applicable. »



B52



B53



Les règles d'accessibilité imposent le maintien d'un cheminement perceptible et dégagé de tout obstacle.

DES OUTILS POUR FAVORISER LA VIE LOCALE

- Traitement paysager de la rue
- Lissage des différents espaces
- Réduction de la place de la voiture
- Limitations du stationnement...

Rue Gintrac, Bordeaux



Exemple d'une future zone de rencontre à Coutances (50)

Indicateurs d'évaluation :

- Vitesses pratiquées
- Accidentologie
- Flux de modes doux
- Animation locale

Améliorer la lisibilité des espaces traversés

Fiche action n°3 - Création de zones de rencontre

Fiche opérationnelle n°3.1. - Zone de rencontre sur le secteur des quais

Action :

- Création d'une zone de rencontre
- requalification de la Rue des Chantiers et de la Rue de l'Eglise

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Moyen terme

Estimation sommaire des dépenses :

182 300 € H.T.

Fiche action n°3 - Création de zones de rencontre

Fiche opérationnelle n°3.2. - Zone de rencontre Rue Marie Curie

Action :

- Création d'une zone de rencontre Rue Marie Curie

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile

Aménagement opérationnel :**Phasage :**

- Court terme

Estimation sommaire des dépenses :

200 € H.T.

Fiche action n°3 - Création de zones de rencontre

Fiche opérationnelle n°3.3. - Zone de rencontre Route de la Gare

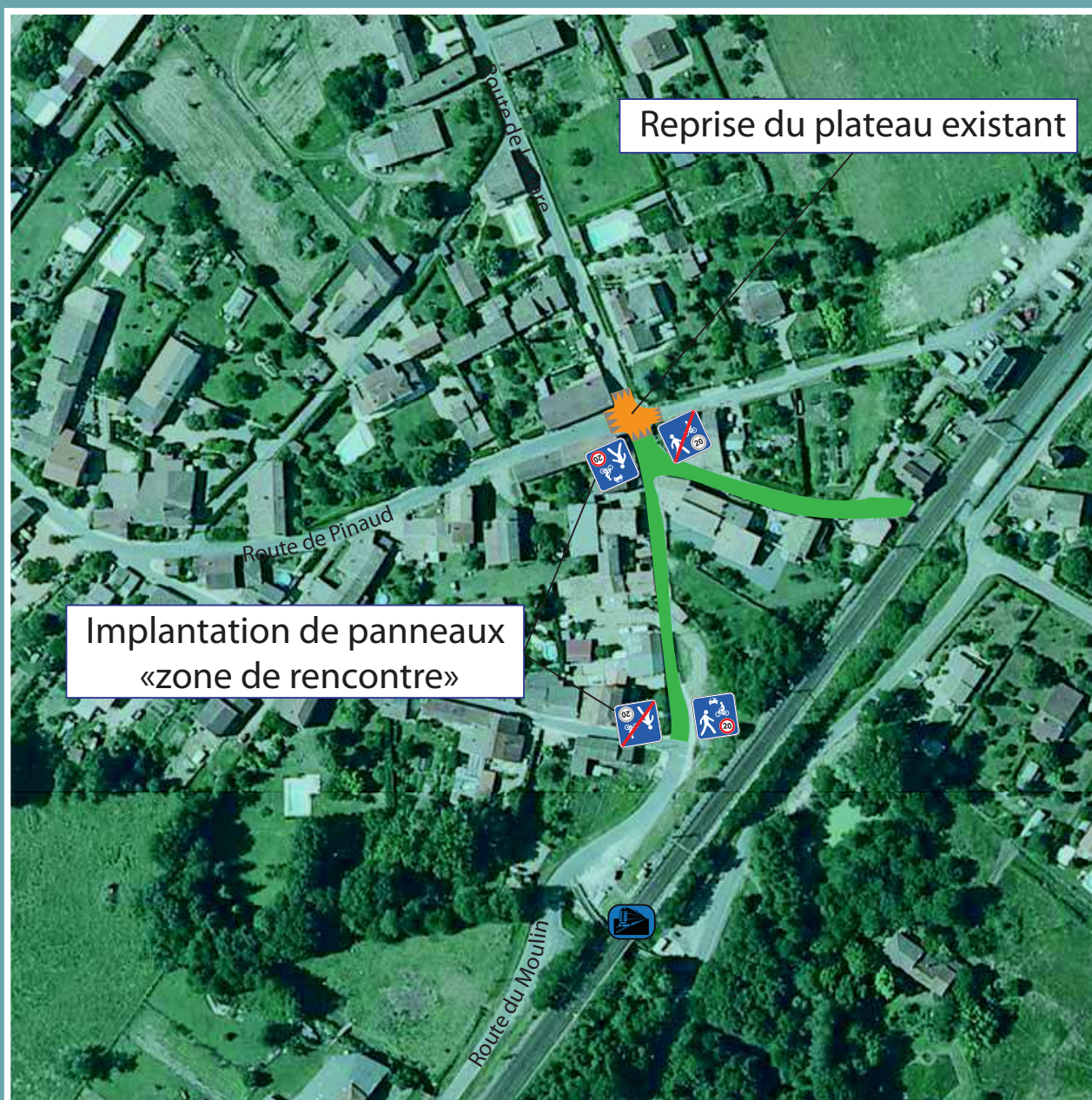
Action :

- Création d'une zone de rencontre Route de la Gare
- reprise du plateau traversant existant

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Court terme

Estimation sommaire des dépenses :

10 400 € H.T.

Fiche action n°3 - Création de zones de rencontre

Fiche opérationnelle n°3.4. - Rue du Général Cluzeau

Action :

- Création d'une zone de rencontre Rue du Général Cluzeau

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Moyen terme (à mettre en oeuvre parallèlement à la création de la liaison douce centre-ville / halte ferroviaire par les quais)

Estimation sommaire des dépenses :

200 € H.T.

Fiche action n°3 - Création de zones de rencontre

Fiche opérationnelle n°3.5. - Chemin des Gravières

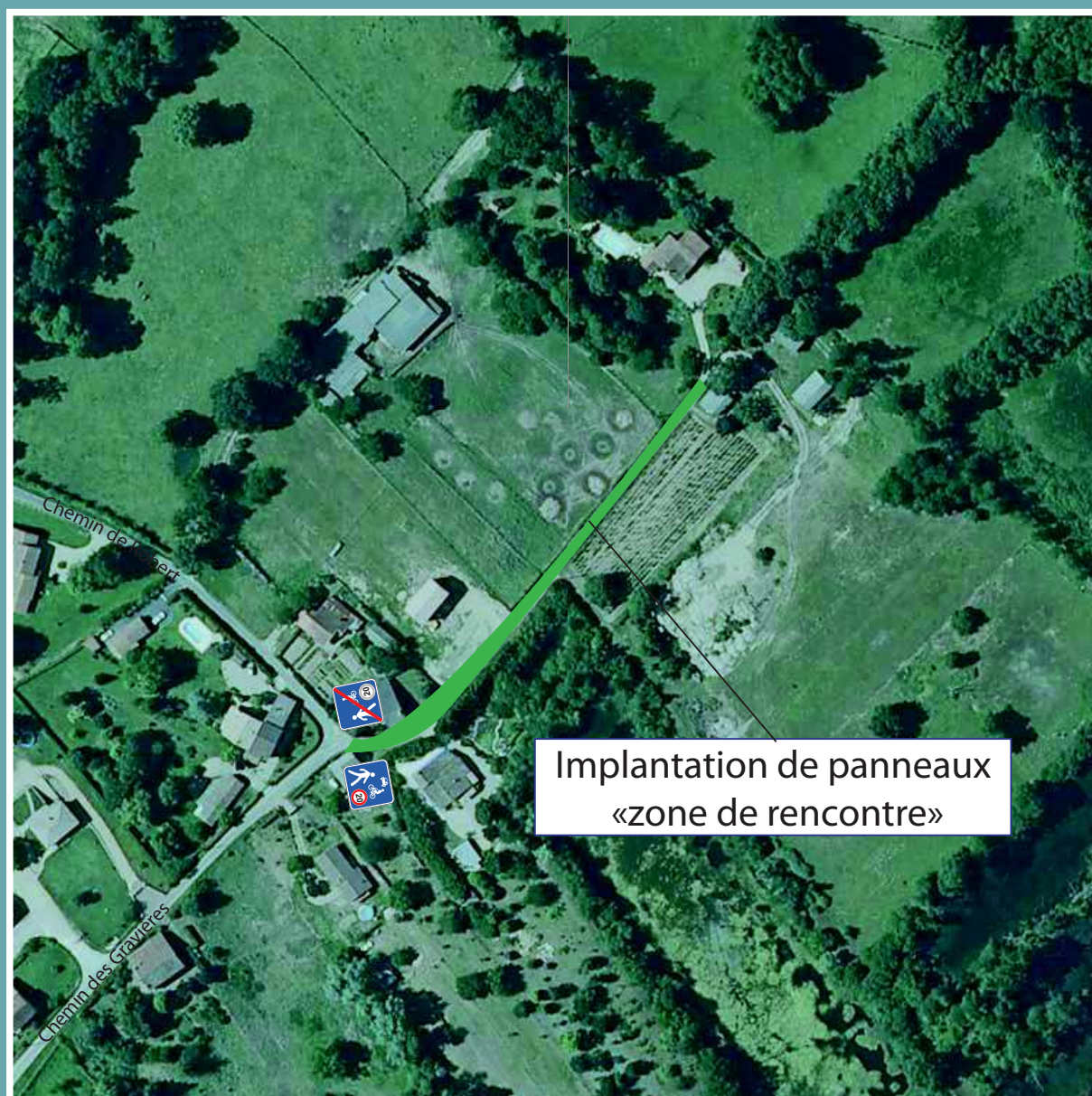
Action :

- Création d'une zone de rencontre sur le Chemin des Gravières, sur la partie en voie sans issue

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Moyen terme (à mettre en oeuvre parallèlement à la création de la liaison douce centre-ville / halte ferroviaire par les quais)

Estimation sommaire des dépenses :

200 € H.T.

Fiche action n°4 - Jalonnement du réseau viaire

Fiches opérationnelles :

4.1. Route de Savignac

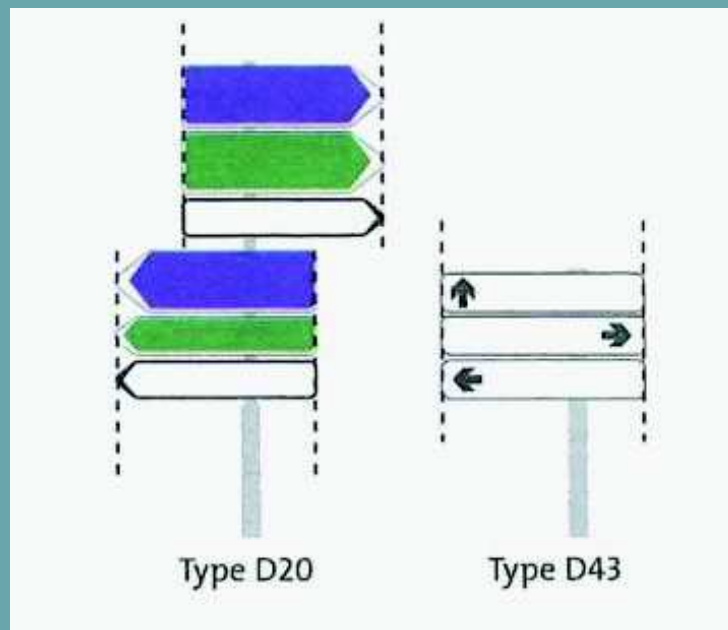
Effets attendus :

- Hierarchisation de la voirie
- Orientation des flux principaux

Aménagements-type :

Pour une implantation réglementaire de la signalisation de direction :

- * 6 mentions maximales de direction sur un même mât,
- * 4 mentions maximales d'une même couleur par direction signalée,
- * Alignement vertical des talons et des pointes de flèches.



Indicateurs d'évaluation :

- Différentiel de trafic sur les voies concernées

Améliorer la lisibilité des espaces traversés

Fiche action n°4- Jalonnement du réseau viaire

Fiche opérationnelle n°4.1. - Route de Savignac

Action :

- Renforcement de la lisibilité de l'itinéraire Savignac / Angoulême

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile
Conseil Général de la Gironde

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Court terme

Estimation sommaire des dépenses :

100 € H.T.

Fiche action n°5 - Sécuriser les traverses de bourg

Fiches opérationnelles :

- 5.1. Bossuet
- 5.2. Goizet
- 5.3. Entrée Ouest de Saint-Denis-de-Pile

Effets attendus :

- Réduction des vitesses
- Limitation du risque d'accidents et de leur gravité en zone urbanisée
- Signallement fort de l'entrée en zone urbanisée (effet de porte)

Aménagements-type :

- RÉDUCTION DE LA VITESSE : CHICANES, ECLUSES, AMENAGEMENT PAYSAGER...



Chicane



Ecluse

- VISIBILITÉ : MODIFICATION DE CARREFOUR, SUPPRESSION DE MASQUES VISUELS (STATIONNEMENT, VÉGÉTATION, MOBILIER...)



Indicateurs d'évaluation :

- Mesures de vitesses
- Accidentologie (fréquence, gravité, causes)
- Retour habitants

Sécuriser les flux de circulation

Fiche action n°5 - Sécuriser les traverses de bourg

Fiche opérationnelle n°5.1. - Traverse de Bossuet

Action :

- Implanter des chicanes en entrée / sortie de bourg pour créer un effet de porte
- Rapprocher les entrées d'agglomération du front bâti

Acteurs concernés :

- Commune de Saint-Denis-de-Pile
- Conseil général de la Gironde

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Court terme / Moyen terme
- Le rapprochement des panneaux à proximité du front bâti peut être réalisé immédiatement.

Estimation sommaire des dépenses :

30 700 € H.T.

Fiche action n°5 - Sécuriser les traverses de bourg

Fiche opérationnelle n°5.2. - Traverse de Goizet

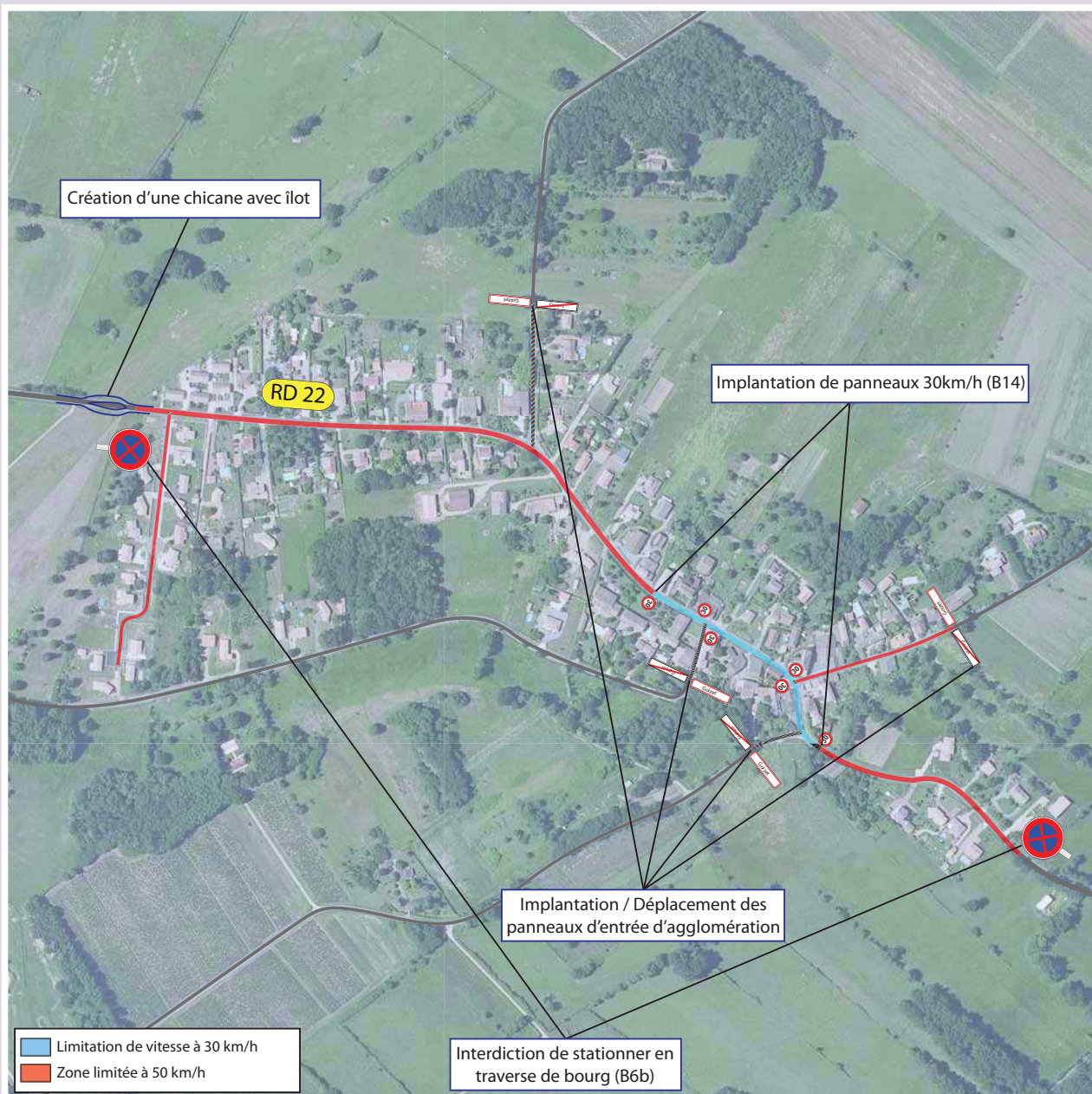
Action :

- Implanter une chicane sur l'entrée Ouest du lieu-dit pour créer un effet de porte
- Rapprocher les entrées d'agglomération du front bâti
- Modifier la section limitée à 30km/h
- Interdire le stationnement sur les abords de la RD22

Acteurs concernés :

- Commune de Saint-Denis-de-Pile
- Conseil général de la Gironde

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Court terme / Moyen terme
- La chicane marquant l'«effet de porte» pourra être remplacée par un giratoire à terme si la déviation du SMICVAL se fait

Estimation sommaire des dépenses :

16 400 € H.T.

Fiche action n°5 - Sécuriser les traverses de bourg

Fiche opérationnelle n°5.3. - Entrée Ouest de Saint-Denis-de-Pile

Action :

- Interdire le stationnement sur les abords de la RD22 (Rue du Pont)

Acteurs concernés :

- Commune de Saint-Denis-de-Pile

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Très court terme
- Possibilité de mettre en place l'interdiction de stationnement parallèlement à l'extension du parking du Port Gabeau (report de stationnement)

Estimation sommaire des dépenses :

200 € H.T.

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°6 - Créer un maillage cyclable utilitaire

Fiches opérationnelles :

- 6.1. Liaison Centre-ville <> Gare par les quais
- 6.2. Liaison Centre-ville <> Gare par les quartiers
- 6.3. Liaison Centre-ville <> quartiers nouveaux
- 6.4. Liaison Barail des Jais <> Château de Bomale
- 6.5. Liaison Barail des Jais <> Chemin de Robert
- 6.6. Plan de jalonnement
- 6.7. Stationnement des vélos

Effets attendus :

- Lien cyclable entre les principaux pôle générateurs de déplacements
- Sécurisation des flux cyclables
- Valorisation des déplacements doux

Aménagements-type :

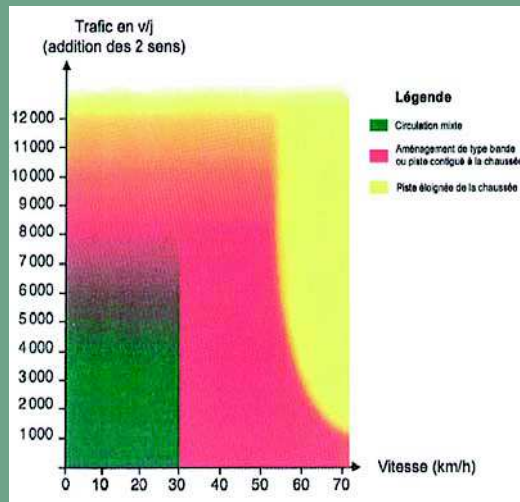


Schéma d'aide au choix d'un aménagement issu des expérimentations françaises et recommandé par le Certu.

Dv21a  **Centre Ville** 2,5

Dv21b  **SAINT-DENIS-DE-PILE**
Centre - ville

Dv21c 



Piste cyclable



Double-sens cyclable



Bande cyclable



Stationnement vélo : arceaux



Zone de rencontre : cycles intégrés à la circulation et double-sens cyclable

Indicateurs d'évaluation :

- Flux cyclistes,
- Retour usagers, habitants.

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°6 - Créer un maillage cyclable utilitaire

Fiche opérationnelle n°6.1. - Liaison Centre-ville / Gare par les quais

Action :

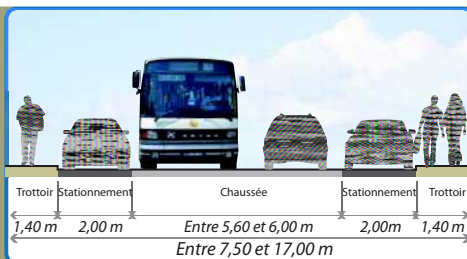
Création d'une liaison cyclable entre la gare et le centre-ville par les bords de l'Isle, à mettre en oeuvre selon les profils présentés ci-après

Acteurs concernés :

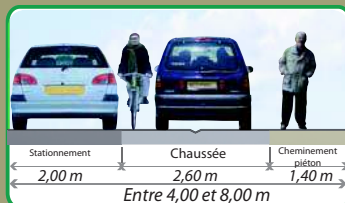
- Ville de Saint-Denis-de-Pile
- Conseil Général de la Gironde (Vélo-route de la Vallée de l'Isle)

Aménagement opérationnel :

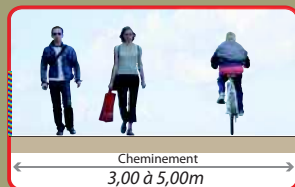
1



2



3



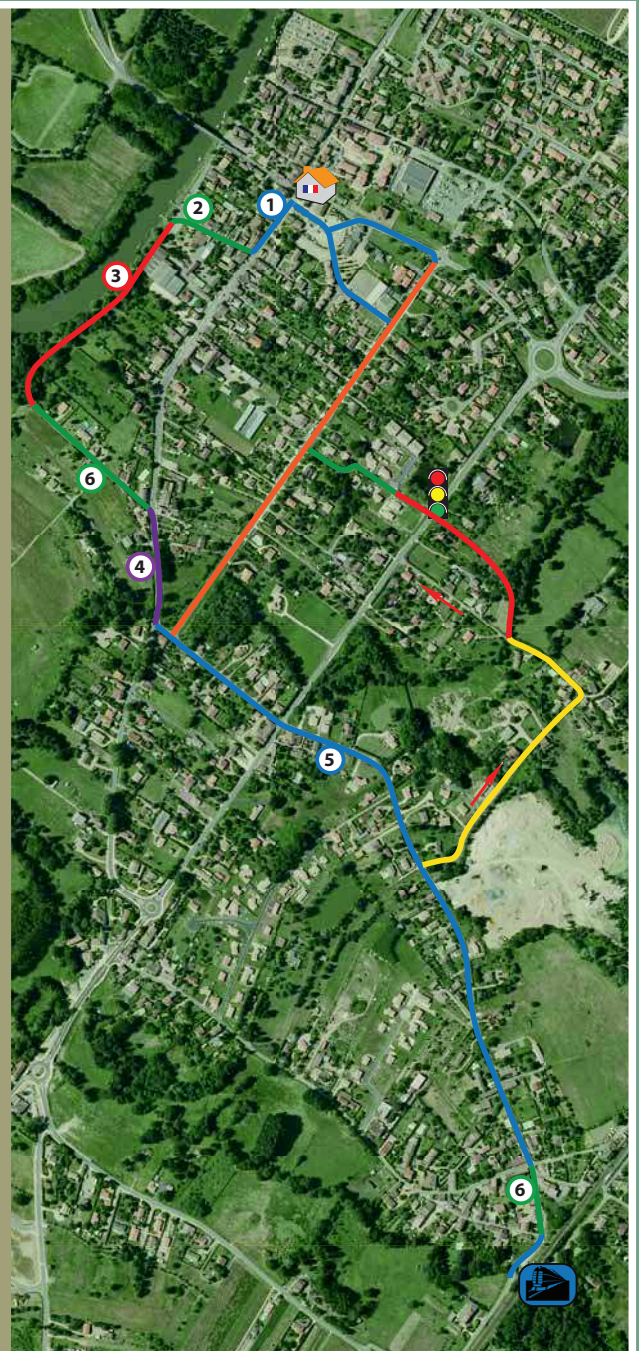
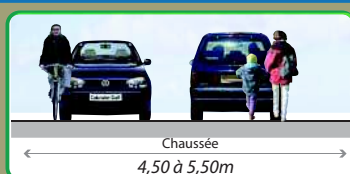
4



5



6



Phasage :

- Moyen / long-terme

Estimation sommaire des dépenses :

Cf. Tableau de chiffrage détaillé
(Possibilité de subventionnement par le CG33 dans le cadre de la vélo-route voie verte entre Libourne et Périgueux)

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°6 - Créer un maillage cyclable utilitaire

Fiche opérationnelle n°6.2. - Liaison Centre-ville / Gare par les quartiers

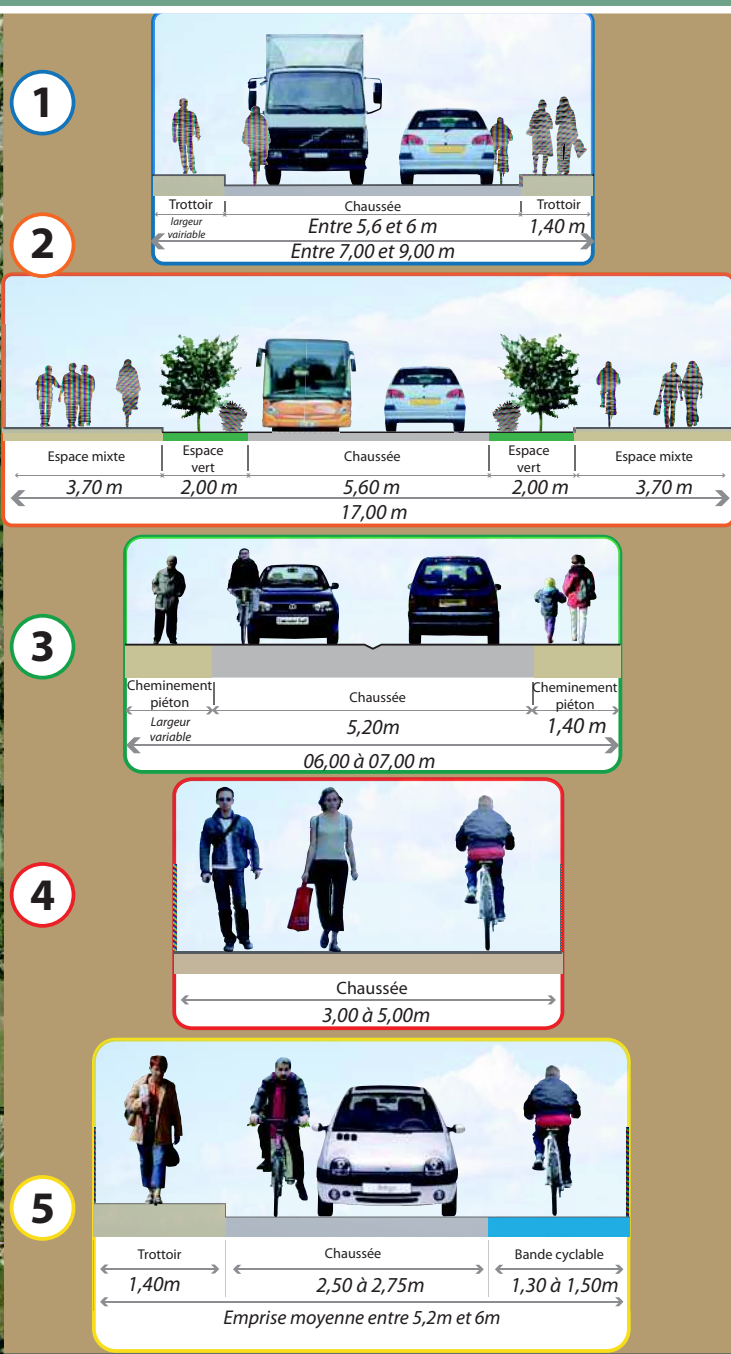
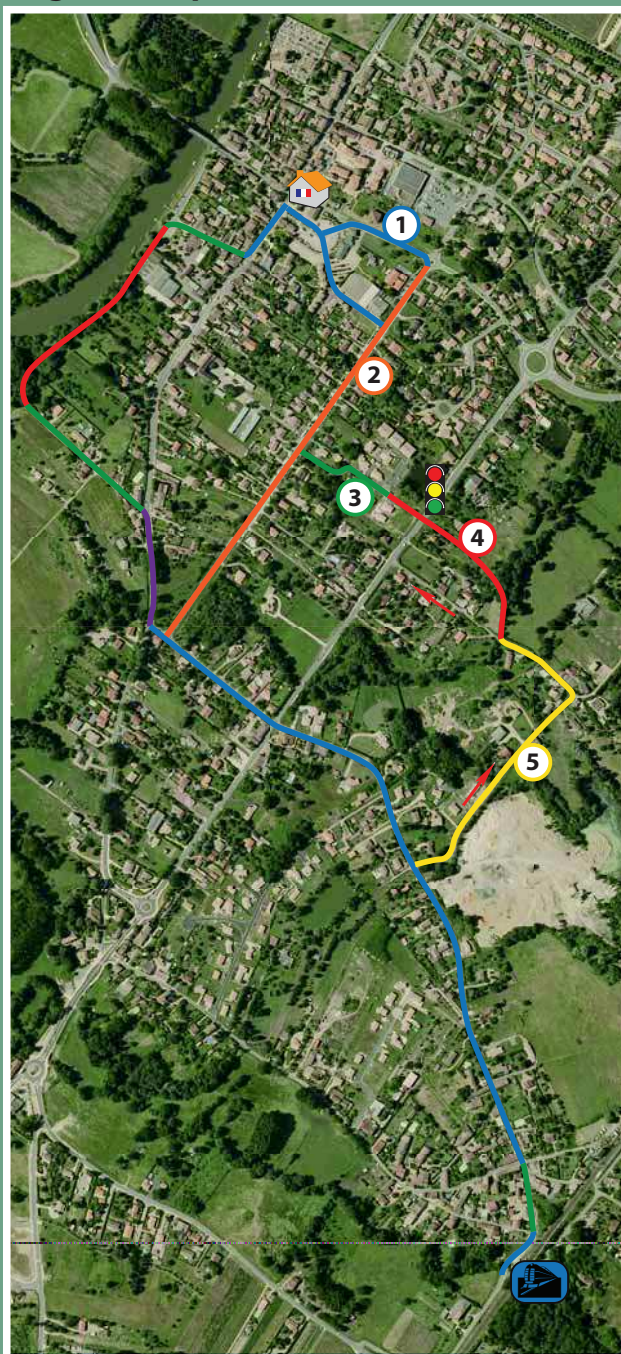
Action :

- Création d'une liaison cyclable entre la gare et le centre-ville par les quartiers d'habitation (itinéraire direct)
- Mise à sens unique des chemins de Robert et des Gravières
- Installation d'un carrefour à feux à déclenchement manuel + Radar

Acteurs concernés :

- Ville de Saint-Denis-de-Pile
- Conseil Général de la Gironde (Vélo-route de la Vallée de l'Isle)

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Court à moyen terme

Estimation sommaire des dépenses :

Cf. Tableau de chiffrage détaillé

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°6 - Créer un maillage cyclable utilitaire

Fiche opérationnelle n°6.3. - Liaison Centre-ville / Quartiers nouveaux

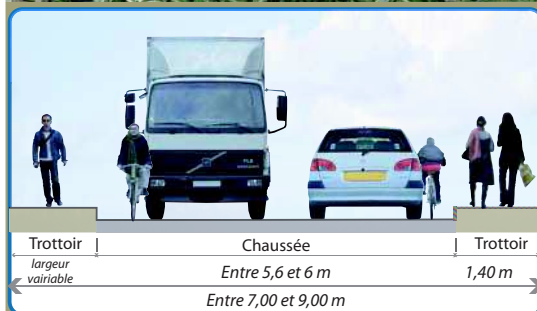
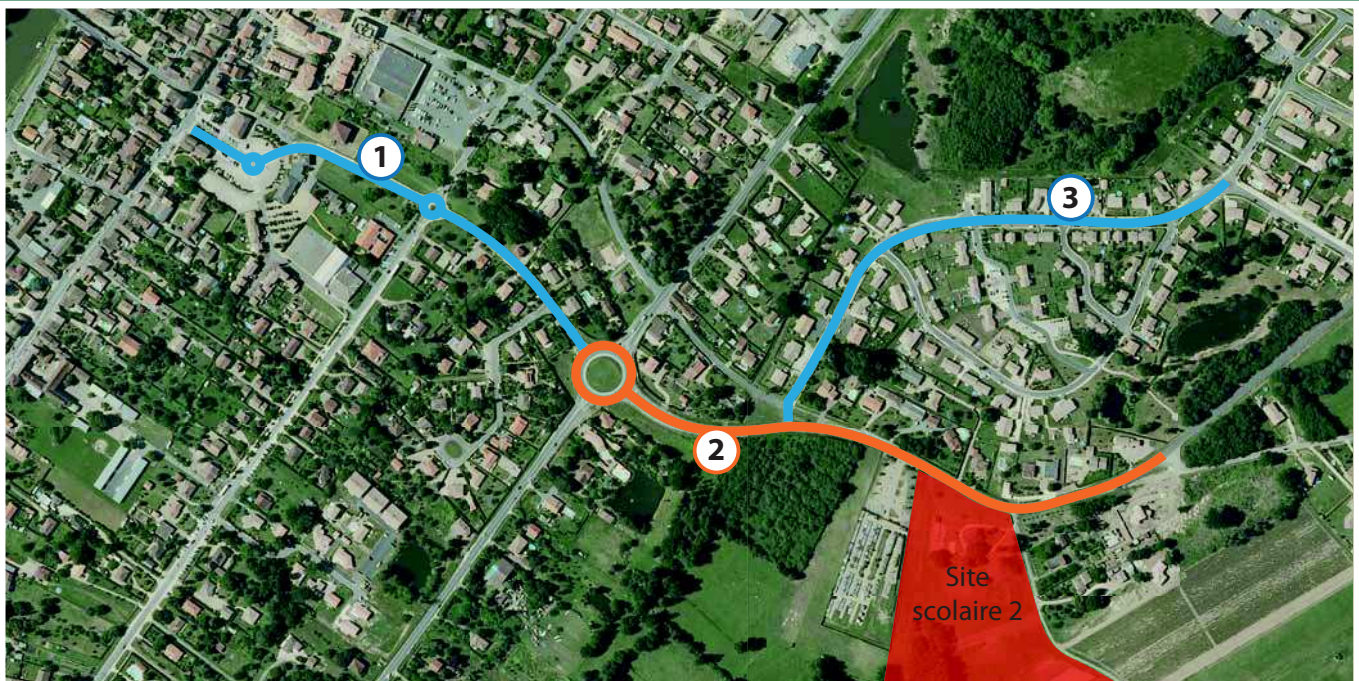
Action :

- Création d'une liaison cyclable entre les quartiers nouveaux et l'hyper-centre par l'Avenue de l'Europe et l'Avenue F.Mitterrand

Acteurs concernés :

- Ville de Saint-Denis-de-Pile
- Conseil Général de la Gironde

Aménagement opérationnel :

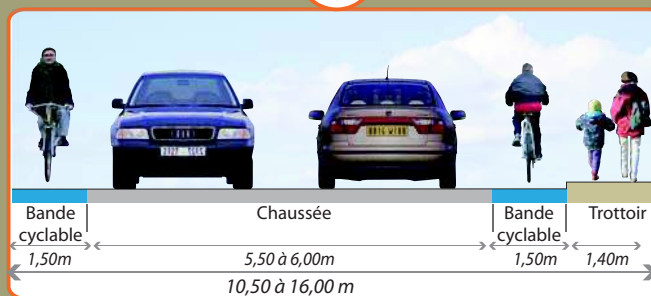


1



2

3



Phasage :

- Long terme

Estimation sommaire des dépenses :

Cf. Tableau de chiffrage détaillé

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°6 - Créer un maillage cyclable utilitaire

Fiche opérationnelle n°6.4. - Liaison Barail des Jais / Château de Bomale

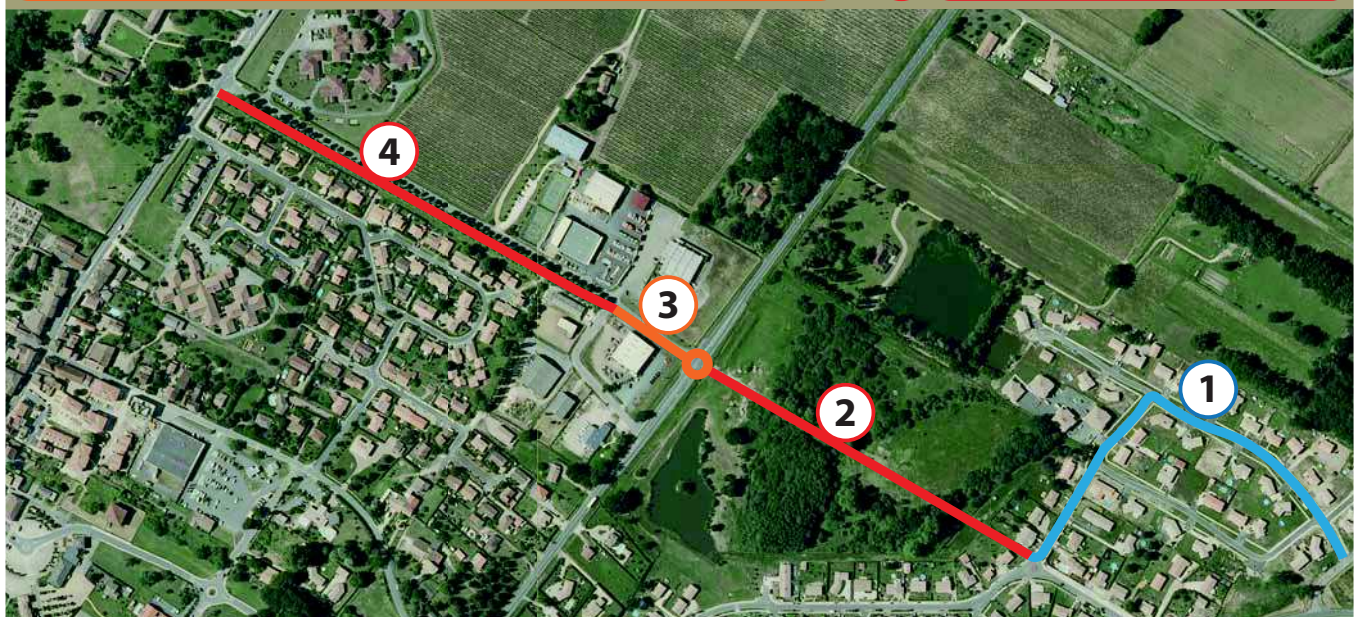
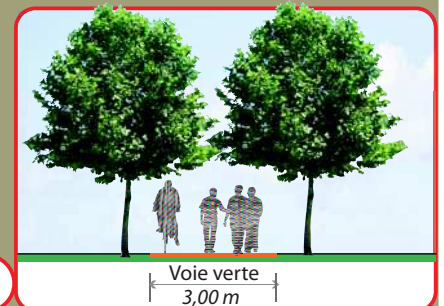
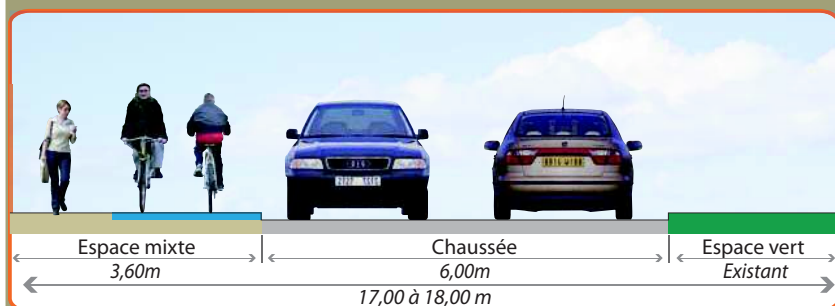
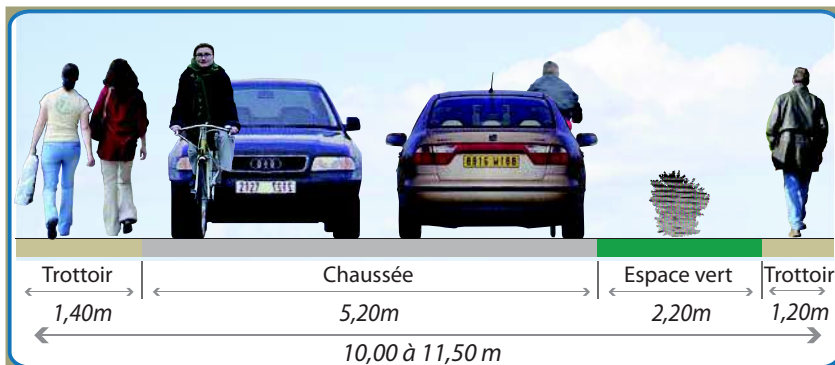
Action :

- Création d'une liaison cyclable entre le quartier du Barail des Jais et le Château de Bomale

Acteurs concernés :

- Ville de Saint-Denis-de-Pile
- Conseil Général de la Gironde

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Long terme
- Liaison à créer après aménagement du carrefour giratoire

Estimation sommaire des dépenses :

Cf. Tableau de chiffrage détaillé

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°6 - Créer un maillage cyclable utilitaire

Fiche opérationnelle n°6.5. - Liaisons Barail des Jais / Chemin de Robert

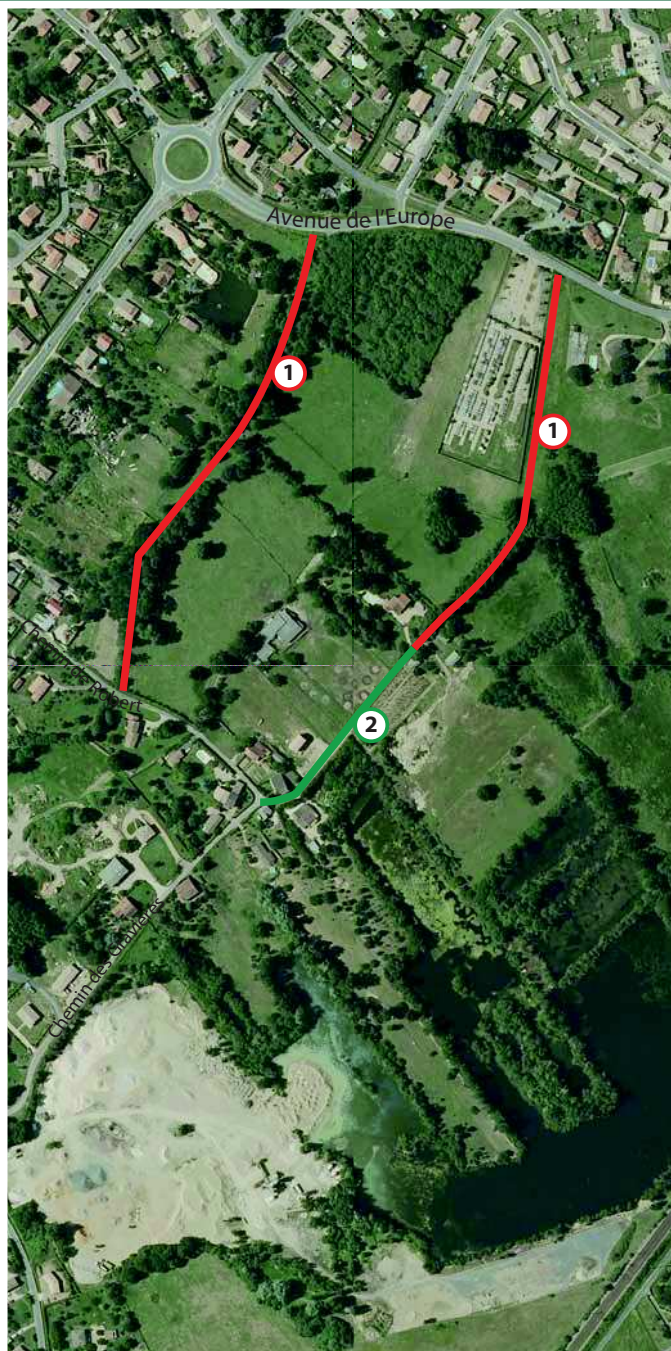
Action :

- Création de liaisons douces Nord/Sud entre le quartier du Barail des Jais et le Chemin des Gravières (liaison gare)

Acteurs concernés :

- Ville de Saint-Denis-de-Pilee

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Moyen terme
- Liaison à créer parallèlement à la liaison gare / centre-ville par les quartiers

Estimation sommaire des dépenses :

Cf. Tableau de chiffrage détaillé

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°6 - Créer un maillage cyclable utilitaire

Fiche opérationnelle n°6.6. - Plan de jalonnement

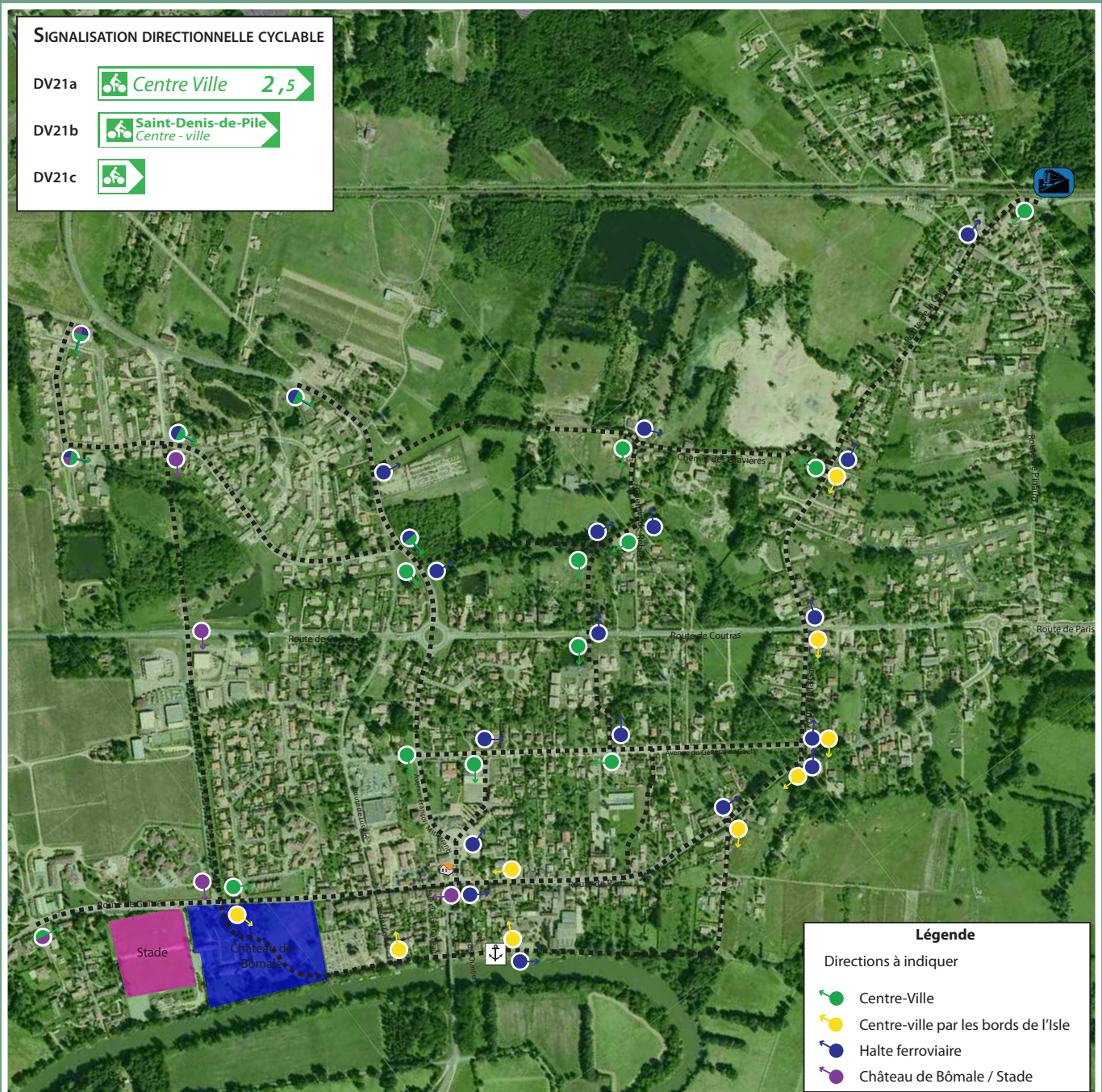
Action :

- Implanter des panneaux directionnels à destination des modes doux

Acteurs concernés :

- Ville de Saint-Denis-de-Pile

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Implantation des panneaux au fur et à mesure de la réalisation des liaisons cyclables

Estimation sommaire des dépenses :

5 300 € H.T.

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°6 - Créer un maillage cyclable utilitaire

Fiche opérationnelle n°6.7. - Stationnement des vélos

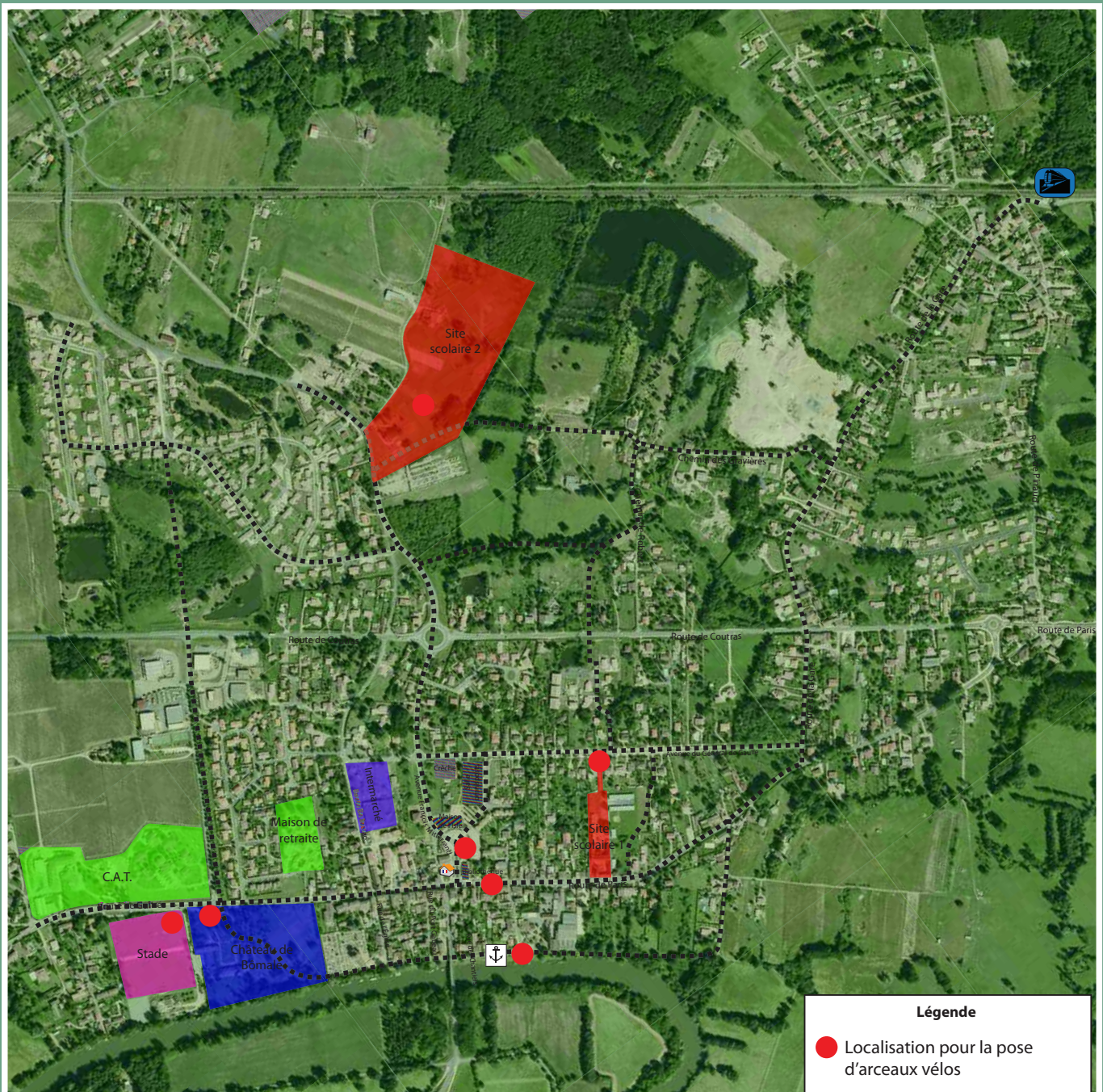
Action :

- Implanter des arceaux vélo sur, l'hyper-centre, le secteur des quais, le stade, le château de Bomale et devant les entrées d'école

Acteurs concernés :

- Ville de Saint-Denis-de-Pile

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Court terme

Estimation sommaire des dépenses :

5 000 € H.T.

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°7 - Créer un maillage piéton accessible

Fiches opérationnelles :

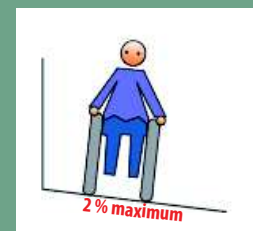
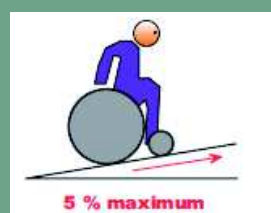
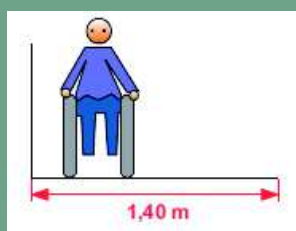
- 7.1. Liaison Grand Frappe <> Centre-ville
- 7.2. Liaison Centre-ville <> Gare par les quais
- 7.3. Liaison Centre-ville <> Gare par les quartiers
- 7.4. Liaison Centre-ville <> quartiers nouveaux
- 7.5. Liaison Barail des Jais <> Château de Bomale
- 7.6. Liaison Barail des Jais <> Chemin de Robert

Effets attendus :

- Mise en oeuvre du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics de la commune
- Chaînes de déplacements accessibles
- Circulations piétonnes facilitées pour l'ensemble de la population, donc les personnes à mobilité réduite

Aménagements-type :

DE NOMBREUSES «REGLES» À RESPECTER DONT :



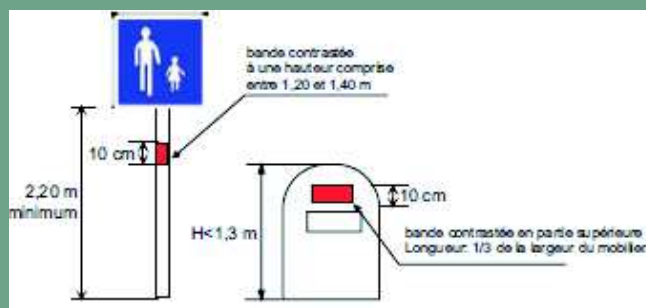
Trottoir



Les «PMR» plus nombreux qu'on ne pourrait le penser



Traversées



Mobilier

Indicateurs d'évaluation :

- Maintien des conditions de circulations piétonnes
- Flux piétons
- Suivi du PAVE
- Retour habitants

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°7 - Créer un maillage piéton accessible

Fiche opérationnelle n°7.1. - Liaison Grand Frappe / Centre-ville

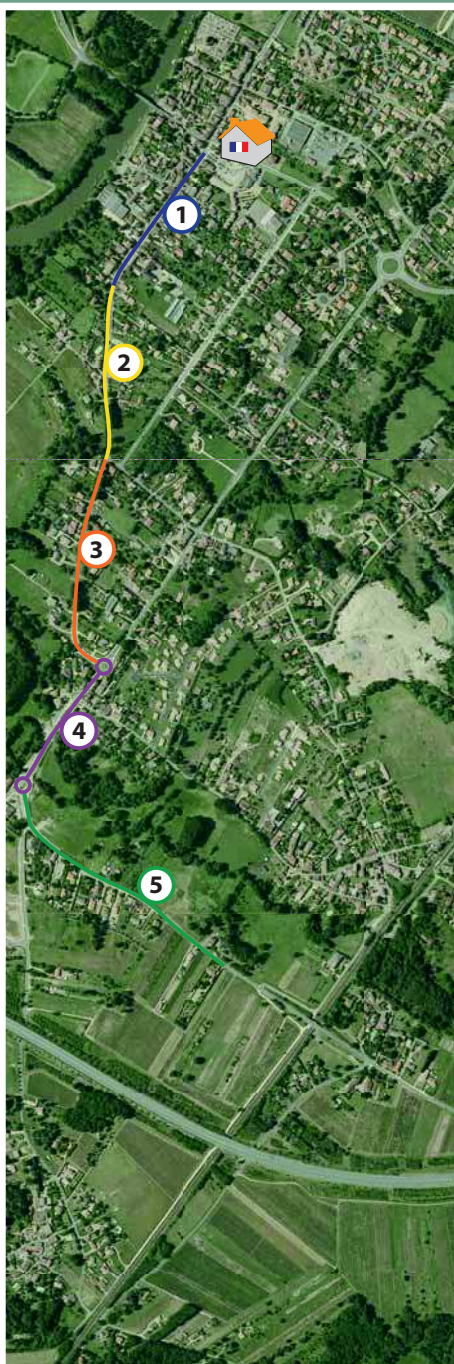
Action :

Création d'une liaison douce accessible depuis le centre-ville jusqu'au Grand Frappe

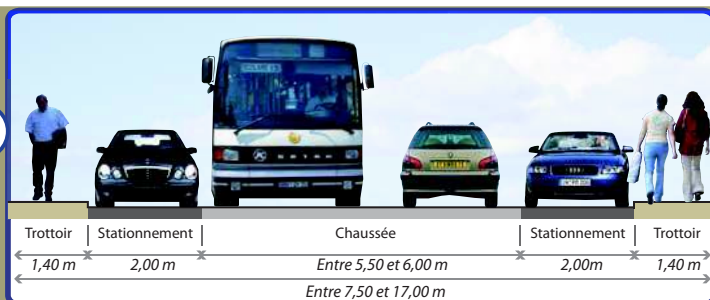
Acteurs concernés :

Ville de Saint-Denis-de-Pile
Conseil Général de la Gironde

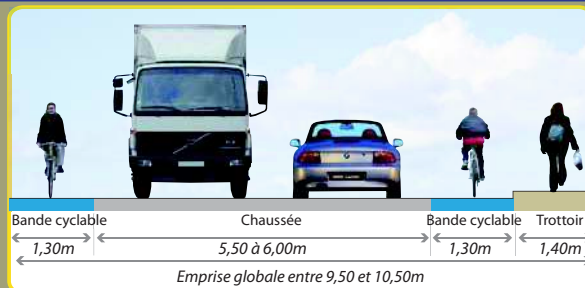
Aménagement opérationnel



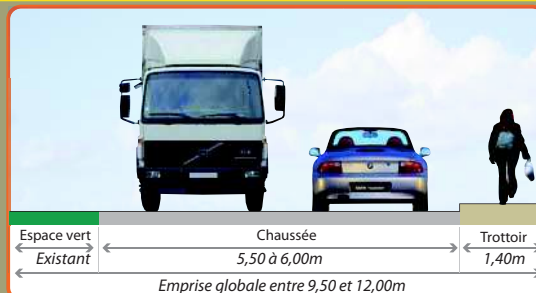
1



2



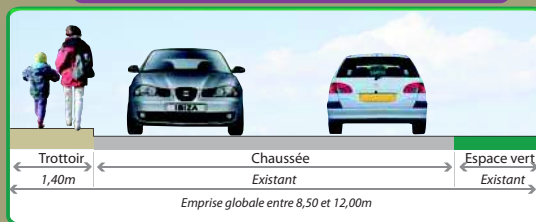
3



4



5



Phasage :

Long terme

Estimation sommaire des dépenses :

Cf. Tableau de chiffrage détaillé

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°7 - Créer un maillage piéton accessible

Fiche opérationnelle n°7.2. - Liaison Centre-ville / Gare par les quais

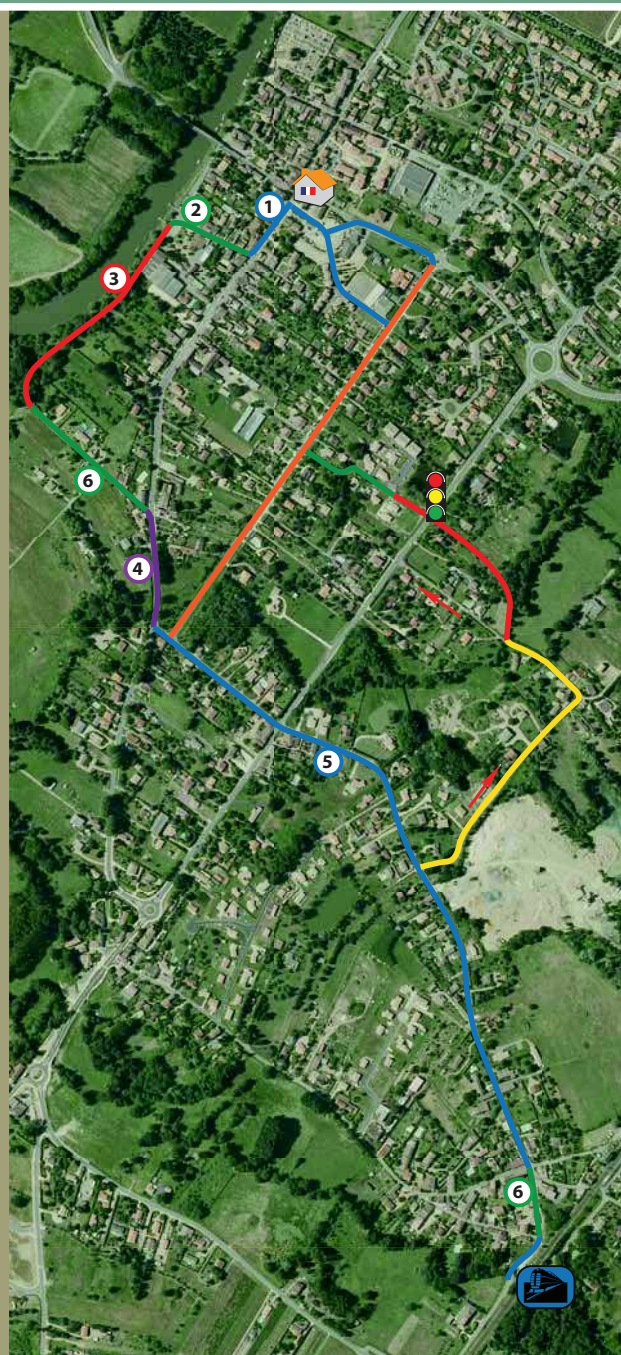
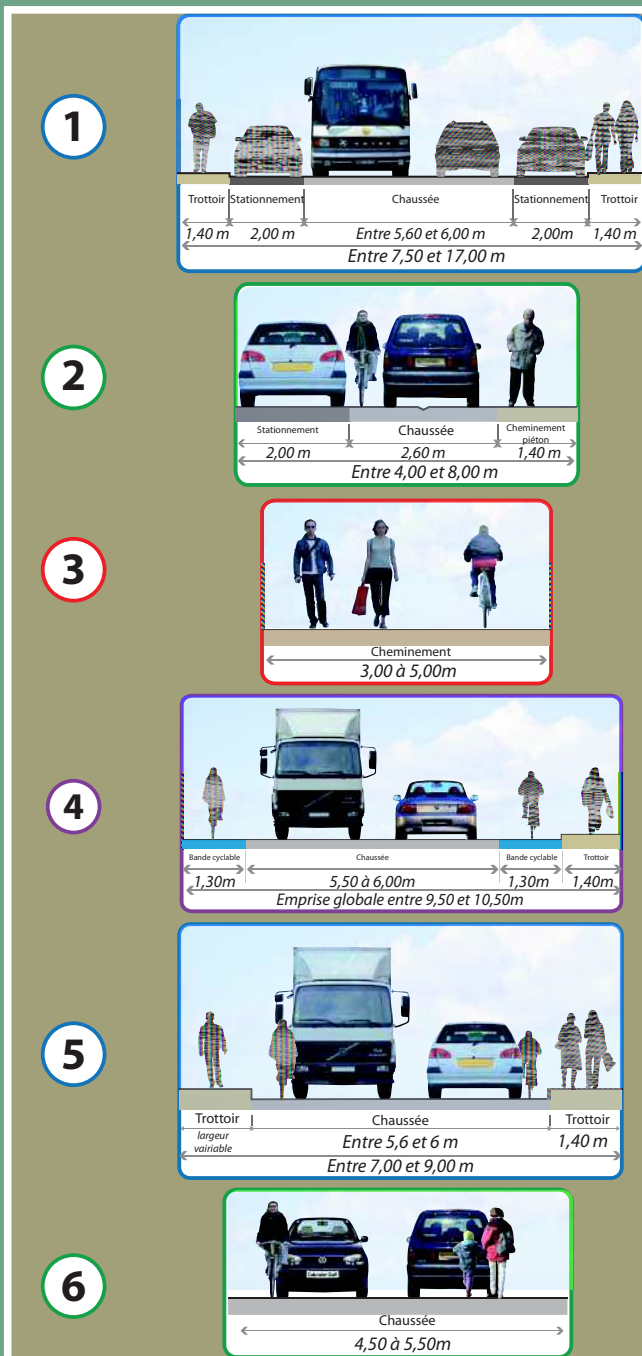
Action :

Création d'une liaison piétonne accessible entre la gare et le centre-ville par les bords de l'Isle, à mettre en oeuvre selon les profils présentés ci-après

Acteurs concernés :

- Ville de Saint-Denis-de-Pile
- Conseil Général de la Gironde (Vélo-route de la Vallée de l'Isle)

Aménagement opérationnel



Phasage :

Moyen à long terme

Estimation sommaire des dépenses :

Cf. Tableau de chiffrage détaillé

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°7 - Créer un maillage piéton accessible

Fiche opérationnelle n°7.3. - Liaison Centre-ville / Gare par les quartiers

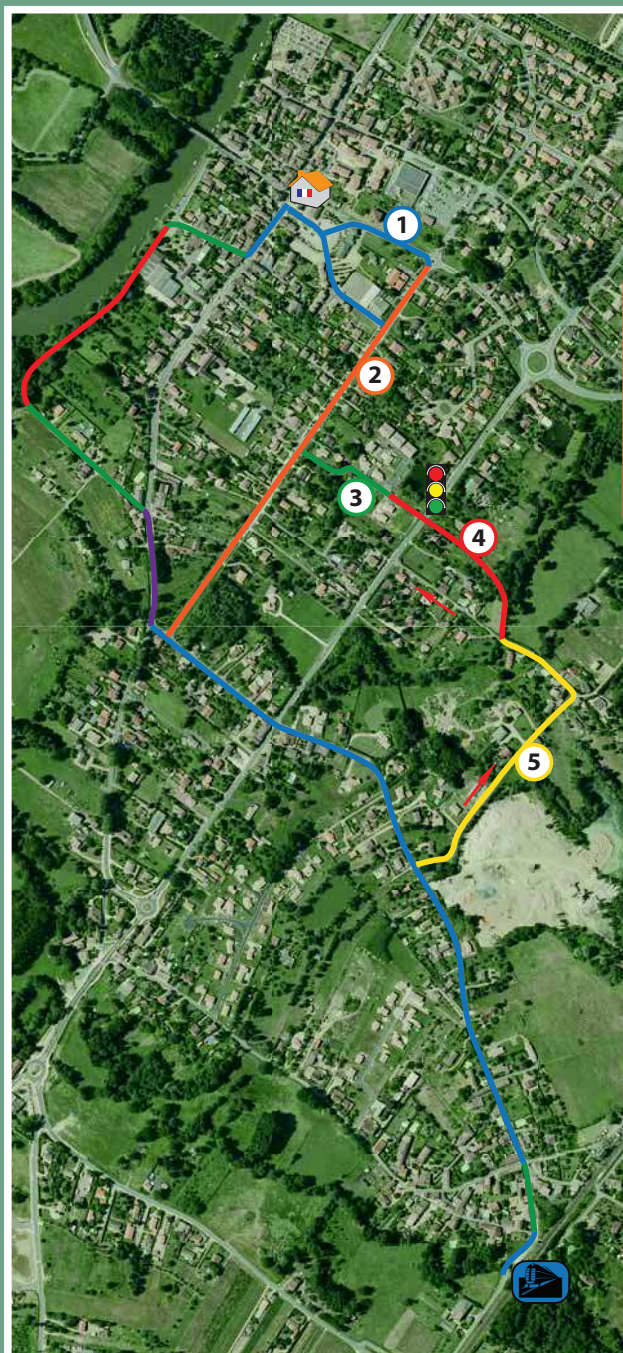
Action :

- Création d'une liaison douce accessible depuis le centre-ville jusqu'à la halte ferroviaire par les quartiers d'habitation (itinéraires directs)
- Mises à sens unique des chemins de Robert et des Gravières
- Installation de feux à déclenchement manuel + radar

Acteurs concernés :

Ville de Saint-Denis-de-Pile
Conseil Général de la Gironde

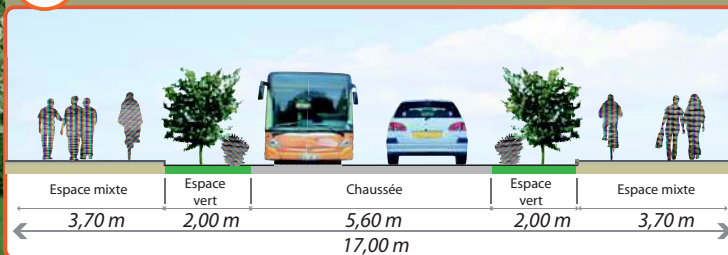
Aménagement opérationnel



1



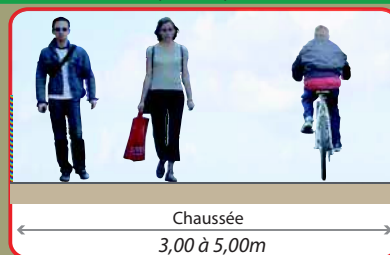
2



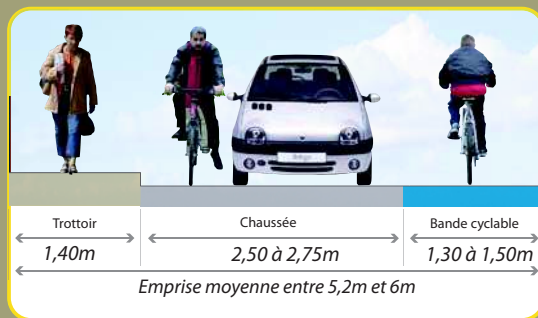
3



4



5



Phasage :

Court à moyen terme

Estimation sommaire des dépenses :

Cf. Tableau de chiffrage détaillé

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°7 - Créer un maillage piéton accessible

Fiche opérationnelle n°7.4. - Liaison Centre-ville / Quartiers nouveaux

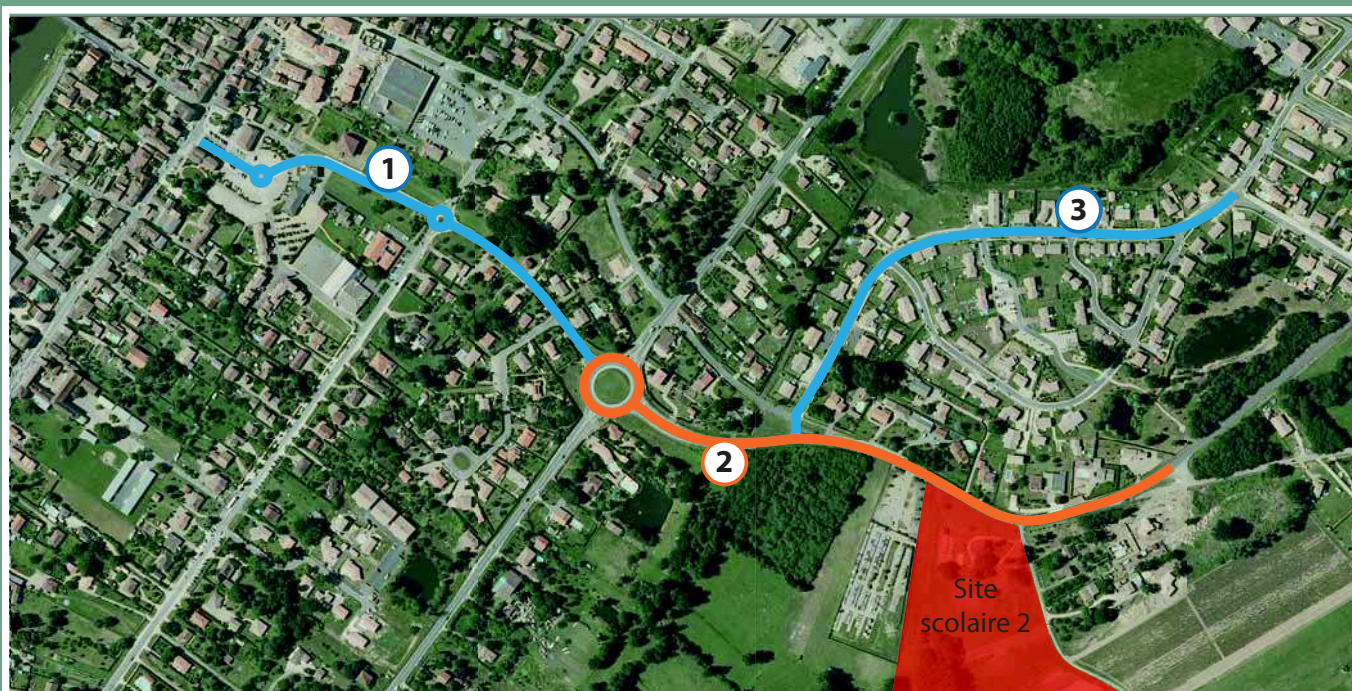
Action :

- Création d'une liaison douce accessible depuis le centre-ville jusqu'aux quartiers d'habitation par l'Avenue de l'Europe et l'Avenue de la Libération

Acteurs concernés :

Ville de Saint-Denis-de-Pile
Conseil Général de la Gironde

Aménagement opérationnel



1



2

3



Phasage :

Long terme

Estimation sommaire des dépenses :

Cf. Tableau de chiffrage détaillé

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°7 - Créer un maillage piéton accessible

Fiche opérationnelle n°7.5. - Liaison Barail des Jais / Château de Bomale

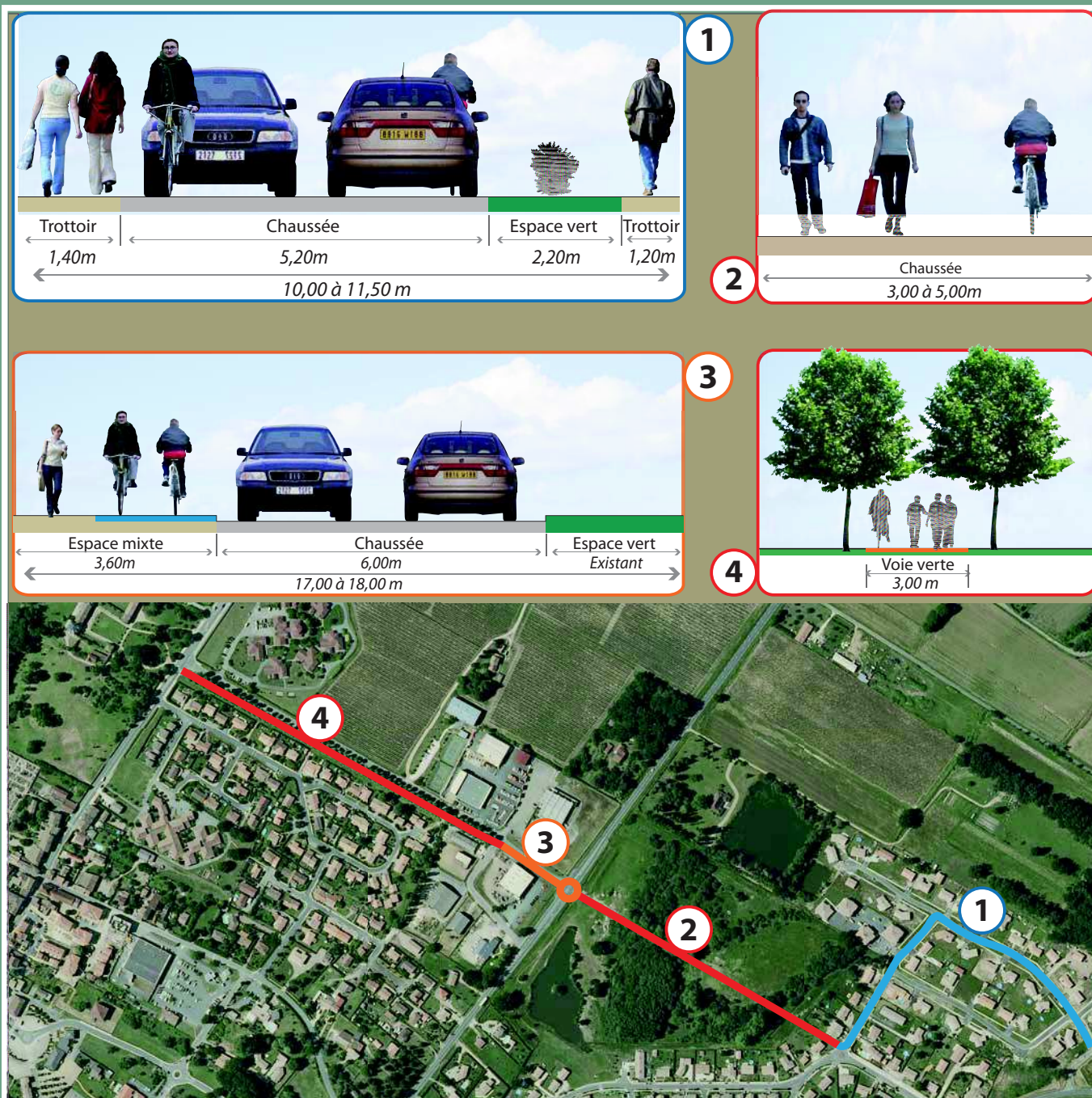
Action :

- Création d'une liaison douce accessible entre le quartier du Barail des Jais et la Château de Bomale

Acteurs concernés :

Ville de Saint-Denis-de-Pile
Conseil Général de la Gironde

Aménagement opérationnel



Phasage :

- Long terme
- Liaison à créer après aménagement du carrefour giratoire

Estimation sommaire des dépenses :

Cf. Tableau de chiffrage détaillé

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°7 - Créer un maillage piéton accessible

Fiche opérationnelle n°7.6. - Liaisons Barail des Jais / Chemin de Robert

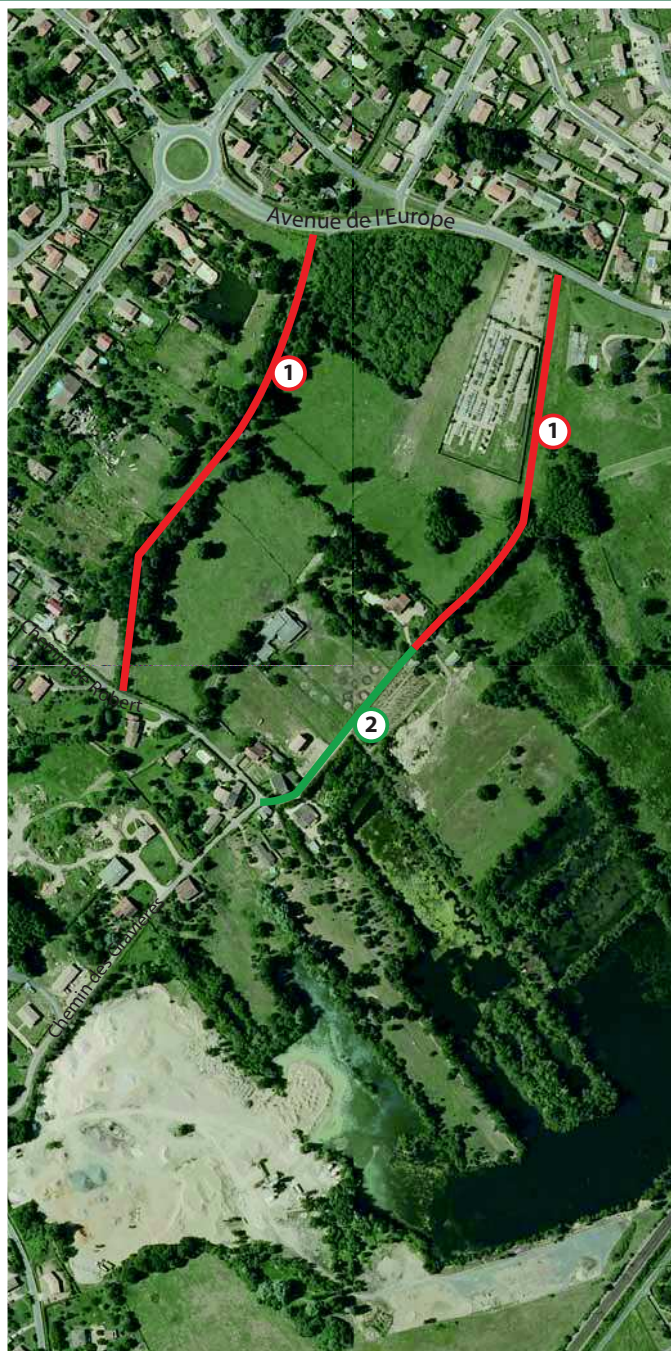
Action :

- Création de liaisons douces Nord/Sud accessibles entre le quartier du Barail des Jais et le Chemin des Gravières (liaison gare)

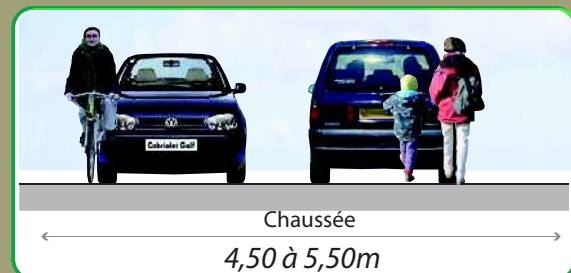
Acteurs concernés :

- Ville de Saint-Denis-de-Pilee

Aménagement opérationnel :



1



2

Phasage :

- Moyen terme
- Liaison à créer parallèlement à la liaison gare / centre-ville par les quartiers

Estimation sommaire des dépenses :

Cf. Tableau de chiffrage détaillé

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°8 - Créer un itinéraire cyclable de loisir

Fiches opérationnelles :

- 8.1. Boucle dyonisienne
- 8.2. Plan de jalonnement

Effets attendus :

- Offre d'itinéraire cyclable de loisirs pour les visiteurs et les habitants
- Mise en valeur des atouts du territoire

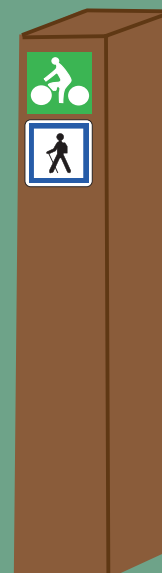
Aménagements-type :

Itinéraire cyclable utilitaire : relier des pôles générateurs de déplacements

Itinéraire cyclable de loisir : Offrir aux cyclistes loisirs un itinéraire de découverte du territoire et de ses paysages en favorisant les voies les plus adaptées à leur circulation.

Cibles :

- Des axes peu fréquentés par les automobilistes,
- Des axes aux vitesses pratiquées limitées,
- Des espaces naturels, éloignés des grands axes routiers,
- Des paysages typiques, à mettre en valeur.



Indicateurs d'évaluation :

- Flux cyclistes,
- Retour usagers, habitants,
- Retour Office de Tourisme.

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°8 - Créer un itinéraire cyclable de loisir

Fiche opérationnelle n°8.1. - Boucle dyonisienne

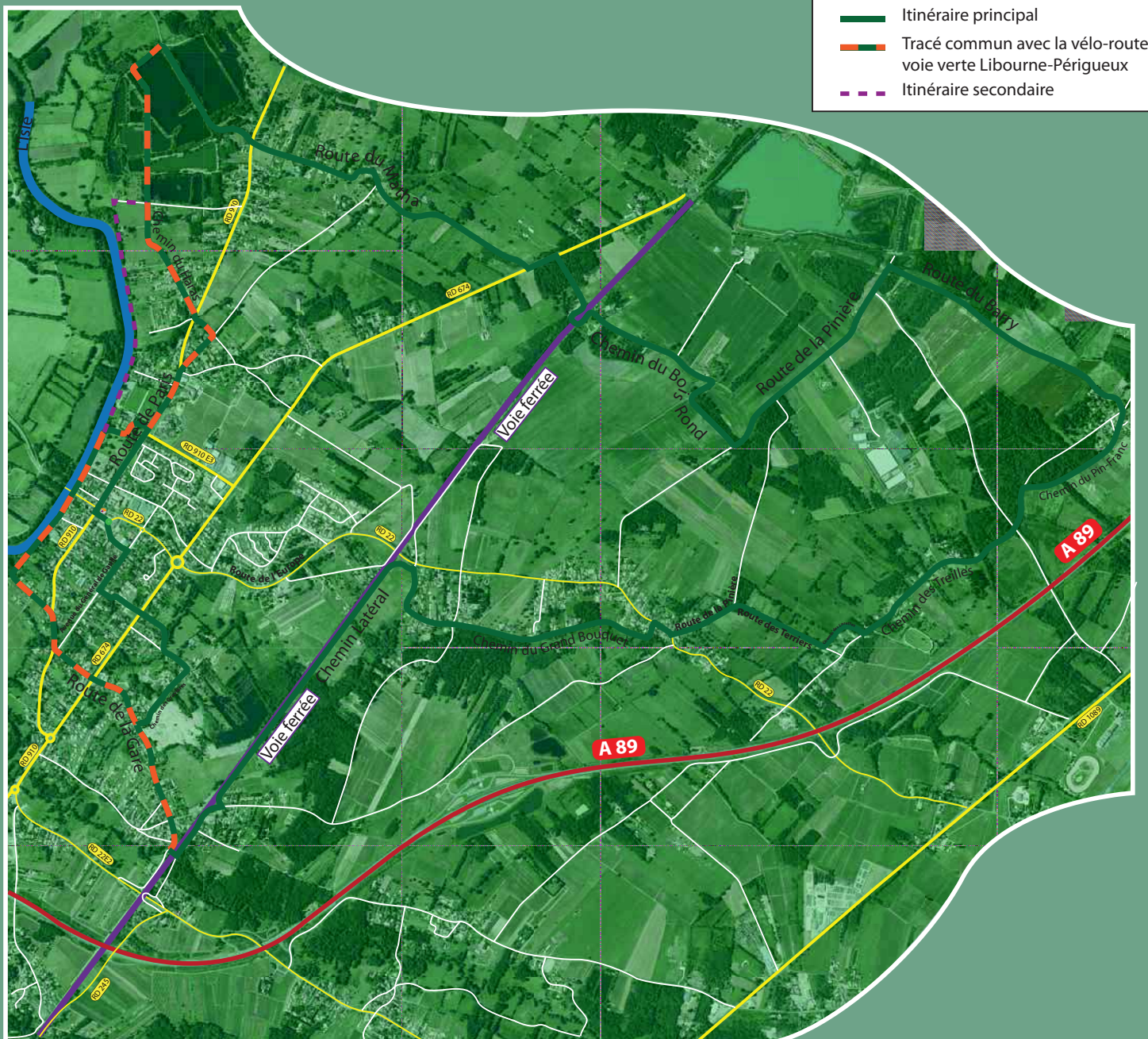
Action :

Création d'un itinéraire cyclable de loisir, formant une boucle de 18 km environ sur le territoire communal

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile
Office de tourisme
Communauté d'agglomération du Libournais
Conseil Général de la Gironde

Aménagement opérationnel :



Légende

- Itinéraire principal
- Tracé commun avec la vélo-route voie verte Libourne-Périgueux
- Itinéraire secondaire

Phasage :

- Court terme
- Long terme: Itinéraire à prolonger sur les bords de l'Isle une fois la maîtrise foncière assurée

Estimation sommaire des dépenses :

Cf. Fiche opérationnelle 8.2

Augmenter l'attractivité des modes doux

Fiche action n°8 - Créer un itinéraire cyclable de loisir

Fiche opérationnelle n°8.2. - Plan de jalonnement

Action :

Jalonner l'itinéraire pour le rendre identifiable et permettre une bonne orientation des usagers.

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile
Communauté d'Agglomération du Libournais
Conseil Général de la Gironde

Aménagement opérationnel :



Phasage :

Court terme
En lien avec la réalisation des différents itinéraires utilitaires (hyper-centre) Fiches Opérationnelles 5.1 et 5.2

Estimation sommaire des dépenses :

3 100 € H.T.

(possibilité de subventionnement du CG33 dans le cadre de la vélo-route voie verte Libourne-Périgueux)

Gérer le stationnement communal

Fiche action n°9 - Optimiser les usages du stationnement

Fiches opérationnelles :

- 9.1. Arrêts-minute en centre-ville
- 9.2. Jalonnement des parcs existants
- 9.3. Création d'un parking sur le secteur de Bomale

Effets attendus :

- Meilleure répartition des véhicules en stationnement
- Usages des places en fonction des besoins
- Meilleure rotation dans les places à forte contraintes (commerces)

Aménagements-type :

DES BESOINS EN STATIONNEMENT VARIABLES ET CONTRADICTOIRES :

Pour les résidents : un stationnement de longue durée, principalement nocturne, et de proximité

Pour les pendulaires : un stationnement de longue durée, diurne,

Pour les clients des commerces : un stationnement de très courte durée, à proximité immédiate des commerces de proximité : boulangerie, tabac...

Définir, pour chaque zone, les usages à privilégier et reporter les autres formes sur d'autres espaces

STATIONNEMENT COURTE DURÉE

Exemple : en abord de commerces, pour favoriser leur attractivité par une meilleure rotation

$$\text{Taux de rotation} = \frac{\text{Nombre de véhicules relevés sur places autorisées}}{\text{Nombre de places autorisées}}$$



Disque de stationnement

Réglementation



Arrêt -minute

... Voir Tarification



STATIONNEMENT LONGUE DURÉE

Limiter le stationnement longue durée sur les espaces à forte pression : commerces, équipements majeurs.

Favoriser la répartition des usagers sur la commune, en optimisant le report sur les parcs existants et sous-utilisés.



Indicateurs d'évaluation :

- Enquête stationnement
- Facilité des clients à se garer pour une course rapide
- Retour des commerçants
- Taux de stationnement illicite

Gérer le stationnement communal

Fiche action n°9 - Optimiser les usages du stationnement

Fiche opérationnelle n°9.1. - Arrêts-minute en centre-ville

Action :

Création d'arrêts-minutes en centre-ville, pour augmenter la rotation sur les places à proximité des commerces et, ainsi, augmenter leur attractivité

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile
Commerçants

Aménagement opérationnel :

Création de 2 arrêts devant La Poste

Création d'1 arrêt devant la boucherie/le fleuriste

Création de 2 arrêts devant les banques

Création de 2 arrêts devant la boulangerie/la tabac



Phasage :

- Court terme

Estimation sommaire des dépenses :

140 € H.T.

Gérer le stationnement communal

Fiche action n°9 - Optimiser les usages du stationnement

Fiche opérationnelle n°9.2. - Jalonnement des parcs existants

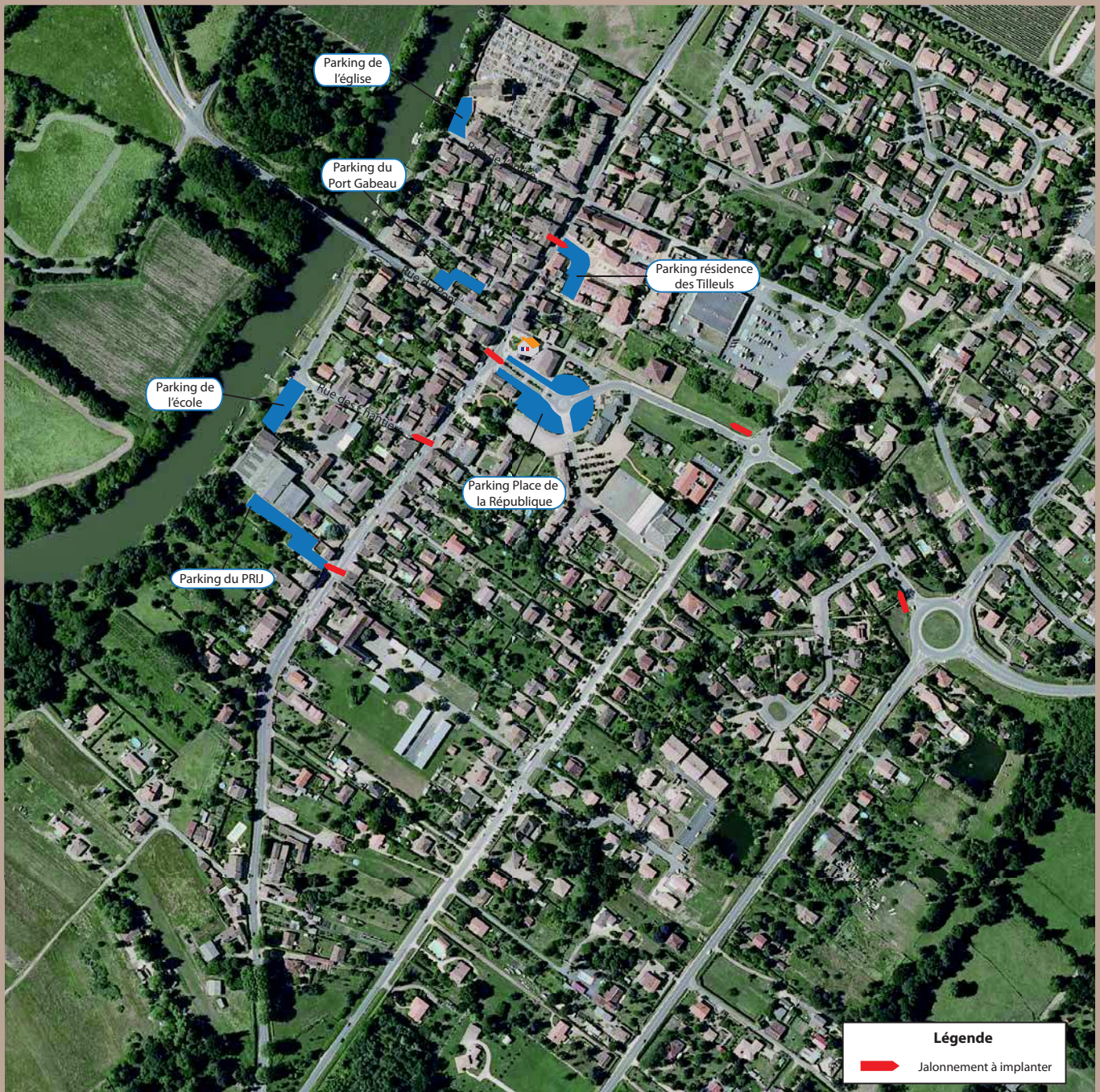
Action :

Indications directionnelles des parcs de stationnement existants pour répartir les véhicules

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Court terme

Estimation sommaire des dépenses :

600 € H.T.

Gérer le stationnement communal

Fiche action n°9 - Optimiser les usages du stationnement

Fiche opérationnelle n°9.3. - Création d'un parking sur le secteur de Bômale

Action :

Recherche d'un site d'ampleur suffisante pour permettre la création d'un parking offrant la possibilité de mieux gérer le stationnement en lien avec le Château de Bômale et le stade

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Long terme (Le projet de requalification du Château de Bômale devra intégrer la création d'un parking permettant de faciliter le stationnement sur ce site et pour les usagers du stade.)

Estimation sommaire des dépenses :

—

Gérer le stationnement communal

Fiche action n°9 - Optimiser les usages du stationnement

Fiche opérationnelle n°9.4. - Création d'un parking au Nord du bourg

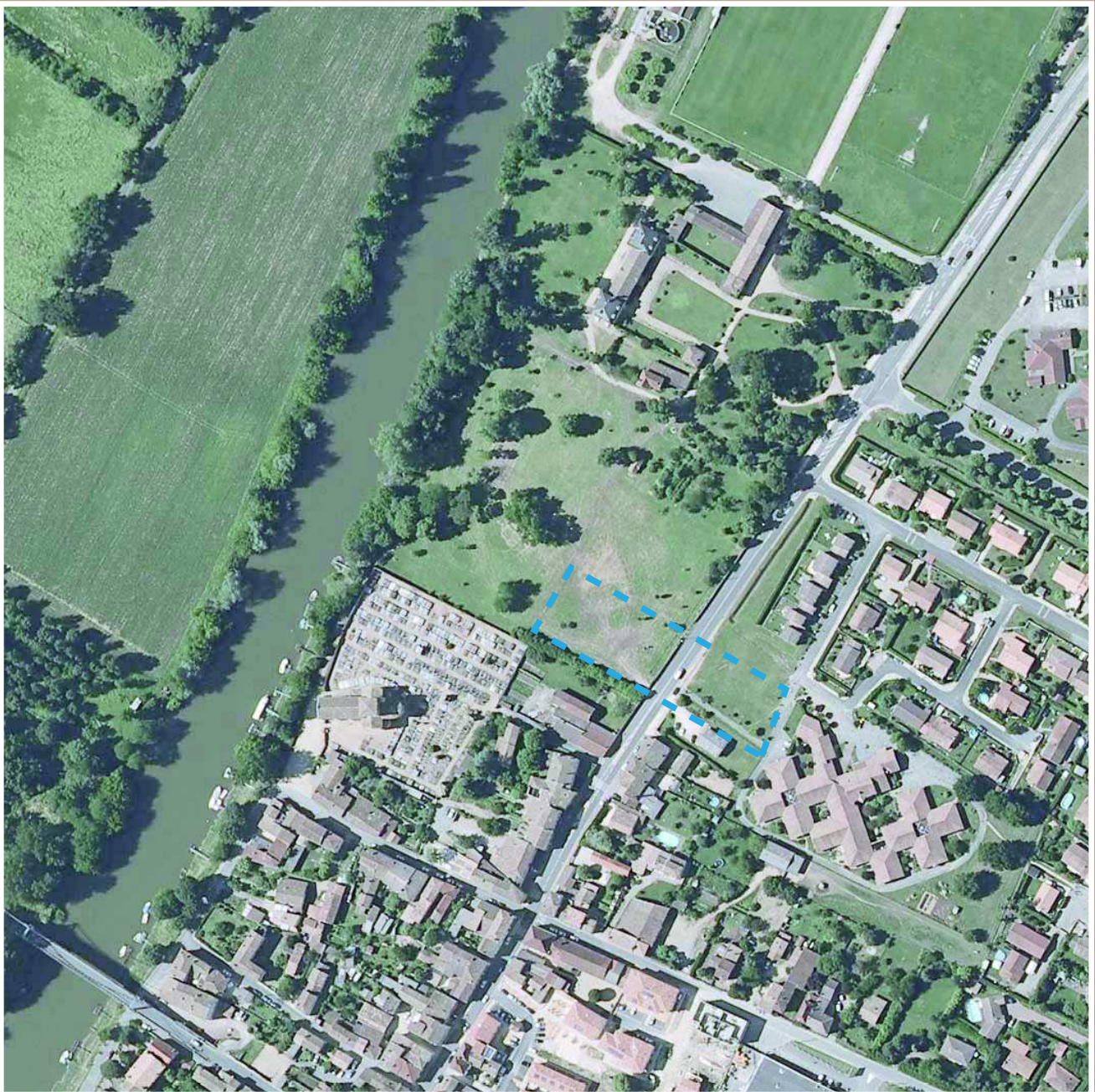
Action :

Recherche d'un site d'ampleur suffisante pour permettre la création d'un parking offrant la possibilité de mieux gérer le stationnement au Nord de l'hyper-centre

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Moyen / long terme (La création d'un parking à proximité du cimetière permettra de mieux gérer le stationnement lors des grands événements (concerts, marchés, etc.)

Estimation sommaire des dépenses :

—

Gérer le stationnement communal

Fiche action n°10 - Mettre aux normes les places réservées aux personnes handicapées

Fiches opérationnelles :

10.1. Places à mettre aux normes

Effets attendus :

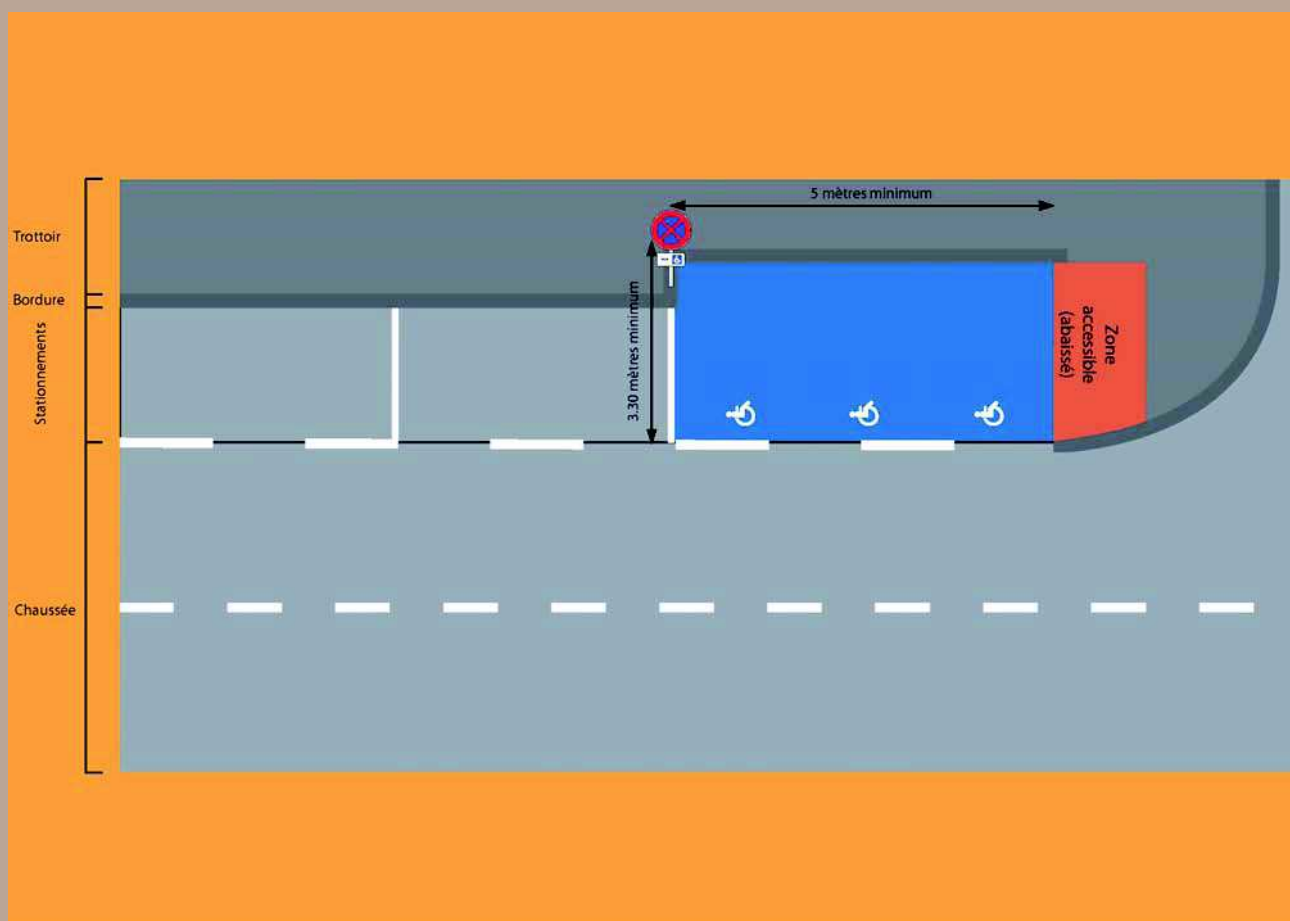
- Accessibilité des places de stationnement
- Respect des normes en vigueur

Aménagements-type :

- ☒ Largeur \geq à 3m30
- ☒ Pentes et dévers \leq à 2%
- ☒ Cheminement accessible jusqu'au trottoir sans emprunter la chaussée, largeur de 0,80m
- ☒ Parcètre ou horodateur lisible en toute position hauteur entre 0,90 m et 1m30
- ☒ 7 à 8 m est la longueur recommandée pour le stationnement longitudinal



B6D
+
M6H



Indicateurs d'évaluation :

- Mesures in situ
- Bon fonctionnement
- Retour habitants

Gérer le stationnement communal

Fiche action n°10 - Mettre aux normes les places réservées aux personnes handicapées

Fiche opérationnelle n°10.1. - Places à mettre aux normes

Action :

Mise aux normes qualitatives des 19 places destinées aux personnes handicapées

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile

Aménagement opérationnel :



Phasage :

- Court terme / Moyen terme
- La mise aux normes de certaines places ne pourra se faire qu'au fur et à mesure de la mise en accessibilité des voies (RD910 par exemple)

Estimation sommaire des dépenses :

15 000 € H.T.

Fiche action n°11 - Mettre en oeuvre des mesures incitatives

Fiches opérationnelles :

- 11.1. Création d'une aire de covoiturage
- 11.2. Arrêts de bus à créer prioritairement sur le territoire communal
- 11.3. Mettre en place un PDE à l'échelle du SMICVAL

Effets attendus :

- Optimisation du transport en voiture
- Réduction / Stabilisation du trafic routier
- Assurer le désenclavement du territoire communal par rapport au principal pôle d'attractivité (Libourne) en transports collectifs
- Meilleure gestion des déplacements des salariés au sein du SMICVAL

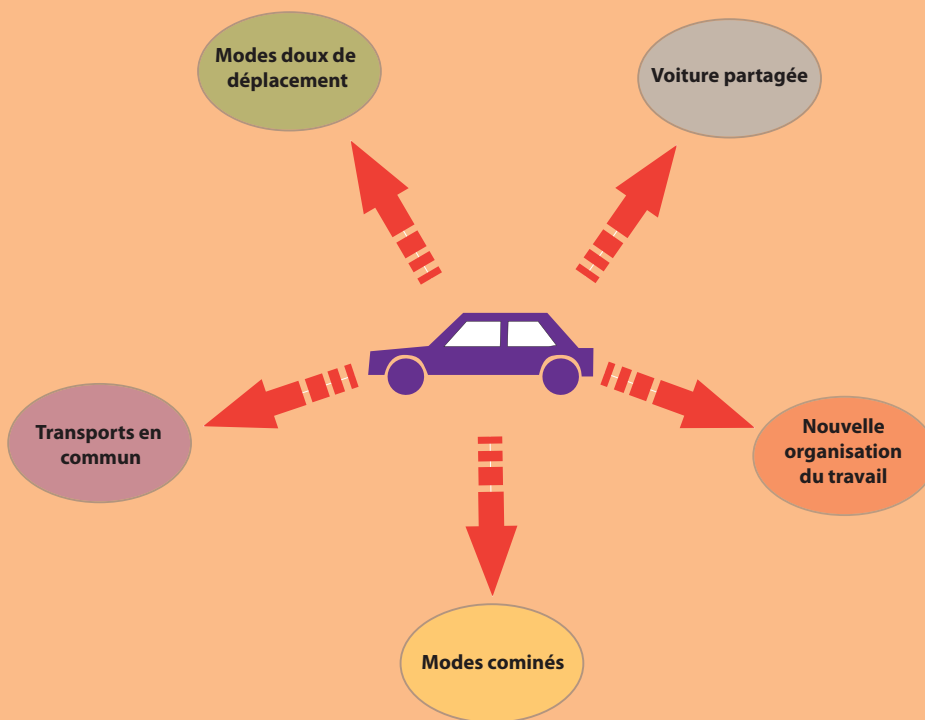
Aménagements-type :



Aire de covoiturage de Loudéac



Arrêt de bus à Montauban



Indicateurs d'évaluation :

- Comptages automatiques périodiques
- Evaluation chiffrée des effets du PDE
- Fréquentation de l'aire de covoiturage et des montées/descentes dans les transports collectifs de la CALI
- Retours habitants et salariés du SMICVAL

Action :

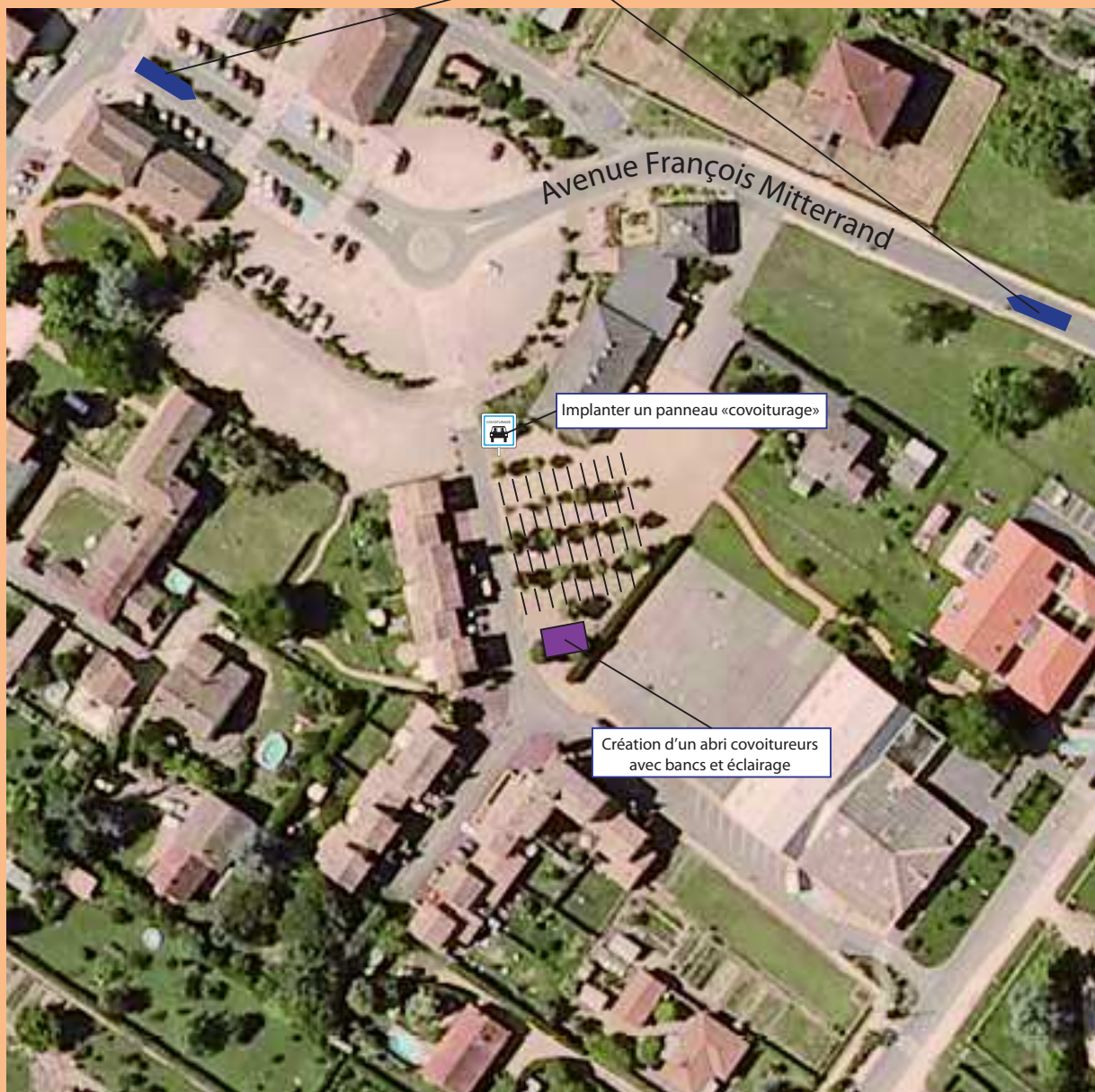
Création d'une aire de covoiturage derrière la maison de l'Isle

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile
Communauté d'Agglomération du Libournais
Conseil Général de la Gironde

Aménagement opérationnel :

Jalonnement de l'aire de covoiturage depuis la RD910 et la RD674

**Phasage :**

- Court / moyen terme (cette aire devra être indiquée sur les sites du CG33 et de la CALI dédiés au covoiturage)

Estimation sommaire des dépenses :

10 500 € H.T.

Fiche opérationnelle n°11.2. - Arrêts de bus à créer prioritairement sur le territoire communal

Action :

Anticiper sur la création d'un réseau de bus à l'échelle de la Communauté d'agglomération du Libournais (CALI), en déterminant les points de desserte intéressants pour Saint-Denis-de-Pile

Acteurs concernés :

Commune de Saint-Denis-de-Pile
Communauté d'Agglomération du Libournais
Conseil Général de la Gironde

Aménagement opérationnel :

- ➔ **Hyper-centre au droit de la RD 910 (secteur commerçant)**
- ➔ **Hyper-centre, Avenue de la Liberté (secteur à urbaniser)**
- ➔ **Halte ferroviaire, Route de la Gare ou Route de Coudreau**
- ➔ **Zone d'Equilibre du Vignon**
- ➔ **Quartiers d'habitation récents et futurs le long de la RD 22, Avenue de l'Europe**

Phasage :

- Long terme (nécessite une importante phase d'étude de faisabilité et de dimensionnement du réseau de transport intercommunal)

Estimation sommaire des dépenses :

-

Fiche opérationnelle n°11.3. - Mettre en place un Plan de Déplacements Entreprise (PDE) pour le SMICVAL

Action :

Lancer une étude, au travers d'un marché public, pour la mise en place d'un PDE à l'échelle du SMICVAL

Acteurs concernés :

- Commune de Saint-Denis-de-Pile
- Syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation (SMICVAL)

Aménagement opérationnel :



Mise en oeuvre d'un PDE à l'échelle du SMICVAL

- Faire un point sur les budgets du SMICVAL, des employés
- Etudier l'accessibilité au site
- Réaliser une enquête au sein du SMICVAL
- Définir les objectifs et les résultats attendus en identifiant les problèmes et priorités



Phasage :

- Court terme

Estimation sommaire des dépenses :

15 000 € H.T.